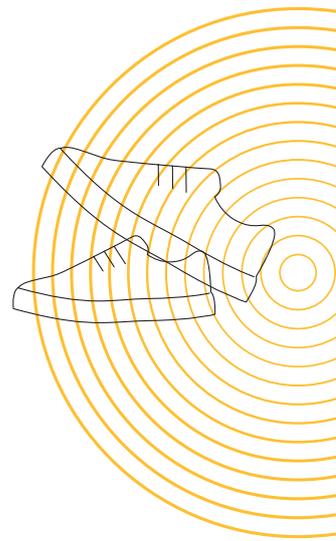
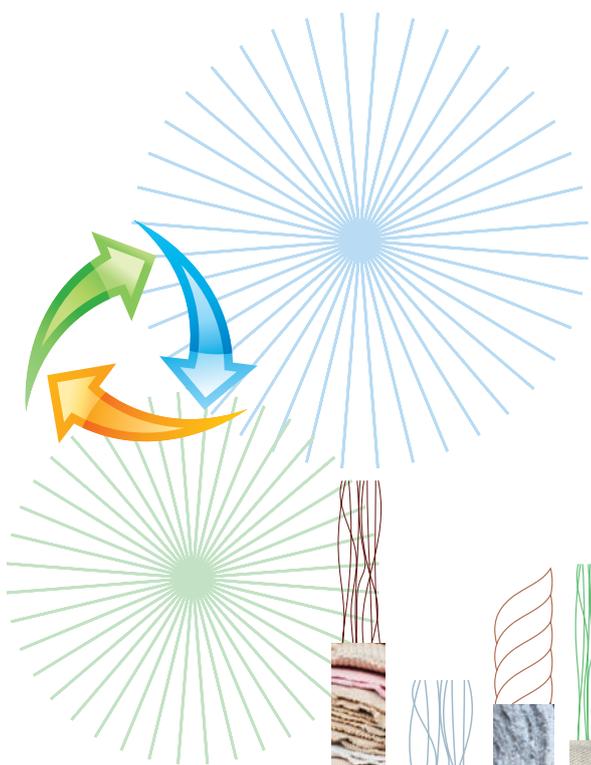


rapport d'activité

#2019



ECO  **TLC**

L'éco-organisme du textile • du linge • de la chaussure

Le mot du président



Didier Souflet

succède à Jérôme Obry pour Okaidi, en décembre 2019



L'esprit pionnier qui nous a animés durant ces dix premières années d'exercice et l'expérience acquise nous permettent d'embrasser un nouveau périmètre plus ambitieux. Plus ambitieux du fait de notre volonté et du contexte qui pousse de plus en plus de marques à placer l'écologie au cœur de leur stratégie. En effet, nous agissons en aval de la filière par l'aide au traitement des déchets, mais aussi en amont de la filière pour accompagner l'éco-conception.

Notre vision est claire : nous voulons une filière textile et chaussure inscrite dans l'économie circulaire.

C'est ainsi que nous avons coécrit en juin 2019 le Pacte textile qui est notre socle de référence et acte fondateur pour les années à venir.

Circularité – Durabilité – Transparence sont les trois piliers sur lesquels nous avons défini 10 actions, dont les 4 prioritaires sont :

- 1. Innovation**
- 2. Eco-conception**
- 3. Affichage environnemental**
- 4. Intégration des matières recyclées issues des TLC usagés**

En ce sens, 2019 ouvre donc une nouvelle ère, ainsi que la dernière année du 2^e agrément. Eco TLC se transforme et prend un élan nouveau. Nous voulons être référents et fédérateurs, en offrant des services et en assurant au cours d'un futur agrément de 3 ans la transition vers l'intégration de la filière textile dans l'économie circulaire.

En 2019, nous avons notamment :

- renforcé l'équipe et nous sommes dotés de ressources adaptées à l'élargissement de nos missions,

- développé la plateforme Eco design : pour guider les équipes sur les chemins de l'éco-conception,
- créé, dans le prolongement du challenge innovation, deux groupes de travail par thème d'industrialisation des solutions de recyclage,
- scellé notre participation active au programme de travail européen sur l'affichage environnemental (PEFCR),
- partagé avec nos partenaires les enseignements des datas collectées et des études menées,
- lancé un rendez-vous de sensibilisation grand public, à travers une campagne digitale : #RRR, cri de ralliement de toutes les marques pour porter le message de la seconde vie des produits TLC, via la réparation, la réutilisation et le recyclage,
- accueilli trois nouvelles entreprises au sein des associés de l'éco-organisme (1083, Kiabi, le groupe Beaumanoir).

Tous ces projets se développent ou prennent leur essor en 2020 et nous les inscrivons résolument dans la collaboration et l'inclusion.

Ensemble, accélérons la transition pour une filière textile écologiquement responsable et exemplaire.

DIDIER SOUFLET
Président d'Eco TLC



Sommaire



06. 10 ans, le chemin parcouru

08. Les chiffres clés 2019 de la filière

10. Les metteurs en marché

12. Les éco-modulations du barème

13. Audit Adhérent

14. Le maillage territorial

15. La collecte des TLC usagés

16. Couverture du territoire en PAV par nombre d'habitants et par département en 2019

17. Taux de collecte par habitant et par département en 2019

18. Les indicateurs de maillage de collecte et de tri dans les régions françaises en 2019

19. L'engagement des collectivités en chiffres

21. S'impliquer dans une dynamique territoriale



22. Le tri

- 25. Bilan des audits opérateurs de tri 2019
- 26. Le tri au service de la réutilisation et du recyclage

28. La deuxième vie des TLC

- 30. Le recyclage et la valorisation
- 31. Les projets R&D soutenus par Eco TLC

33. Informer, sensibiliser, mobiliser

- 36. Sensibilisation grand public :
La Fibre du tri –
Site & réseaux sociaux
- 37. La campagne #RRR :
Réparons. Réutilisons. Recyclons.
- 38. Les perspectives
- 40. Les indicateurs clés de performance de la filière
- 42. La situation financière

6

10 ans, le chemin parcouru

21%

c'est l'augmentation du volume
déclaré mis sur le marché
(évolution de 2,3 milliards
à 2,8 milliards de pièces en 10 ans)

Le niveau des éco-contributions
a été multiplié

par 2,3

passant de 11M€ à 25,5M€
en 2019 (sur 10 ans)

Eco TLC est né en décembre 2008 de la volonté des metteurs en marché de répondre au principe de la Responsabilité élargie du producteur (REP). L'éco-organisme de la filière TLC a été agréé par les pouvoirs publics pour deux périodes de 6 ans, puis en 2019 pour une nouvelle période de 3 ans.

Le tonnage trié a

plus que doublé

en 10 ans et passe de 96 213
à 196 054 tonnes

Le soutien au tri
est passé de 7 à

16M€

1 PAV pour 1440 habitants

dépasse l'objectif de couverture fixé (1 pav pour 1500 hab) avec 46 066 PAV

Une nouvelle ère s'ouvre : le Pacte Textile

Le chemin parcouru en 2019 a conduit les administrateurs et les associés à entériner le Pacte textile ; un texte fondateur, la colonne vertébrale stratégique qui ouvre un nouveau chapitre et de nouvelles ambitions. Le Pacte textile a été finalisé avec un outil collaboratif en *live* pendant l'assemblée générale de juin 2019 et relève aussi, dans sa conception, d'un mode de travail que l'éco-organisme veut étendre à l'ensemble des parties prenantes.

3 leviers communs

Circularité

Durabilité

Transparence

4 orientations prioritaires parmi les 10

Innovation

Eco-conception

Affichage environnemental

Intégration des matières recyclées issues des TLC usagés

Les 10 orientations

- 1 **ACCÉLÉRER L'INDUSTRIALISATION DE LA FILIÈRE**
 - des consortiums mobilisés en France et en Europe sur le recyclage mécanique / chimique des matières naturelles et synthétiques
- 2 **FAVORISER L'INNOVATION AU CŒUR DE LA FILIÈRE**
 - lever les freins techniques grâce à l'innovation
- 3 **PROMOUVOIR L'ÉCO-CONCEPTION DES PRODUITS TLC**
 - un pourcentage de produits bénéficiant de l'éco-modulation de la contribution
- 4 **PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DES MATIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE DES TLC USAGÉS**
 - donner une dynamique supplémentaire aux nouvelles vies des TLC usagés
- 5 **PROMOUVOIR L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL**
 - un pourcentage de produits porteurs de l'affichage environnemental
- 6 **FAVORISER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ET L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ**
 - mesurer le déploiement des activités de réemploi
- 7 **FORMER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT**
 - déployer les outils de formation et d'adaptation aux publics concernés
- 8 **EXPLIQUER LES NOUVELLES VIES POSSIBLES DES TLC USAGÉS**
 - améliorer la perception et le degré de confiance des citoyens envers la filière
- 9 **POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES**
 - atteindre les objectifs de collecte, tri et valorisation en kilo par an par habitant
- 10 **DIVERSIFIER LES MODES DE COLLECTE ET RENFORCER LEUR COMPLÉMENTARITÉ**
 - augmenter les volumes de TLC collectés préservant la qualité

Les chiffres clés



La collecte

248 547

tonnes collectées

648 000

tonnes de mises en marché

38%

de la mise en marché
est collectée

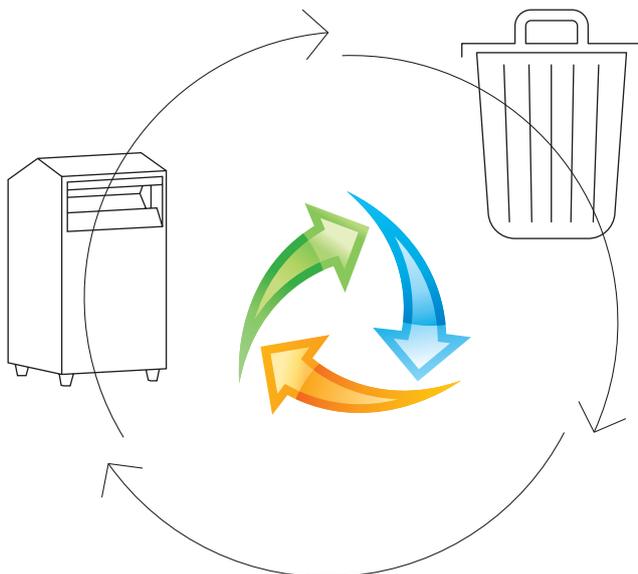
179

conventions

couvrant 340 entités détentrices
de Points d'Apport Volontaire (DPAV)

46 066 PAV

soit en moyenne 1 PAV pour
1 440 habitants



Le tri

63 centres

de tri conventionnés

196 054

tonnes triées

16 millions €

de soutiens

57,8%

destinés à la réutilisation

41,7%

destinés au recyclage et à la valorisation
énergétique

Seul 0,5% n'est pas valorisé
(éliminé sans valorisation énergétique)

2019 de la filière



Les collectivités

679

collectivités inscrites

594

collectivités conventionnées

591

collectivités éligibles au soutien
(530 en soutien total,
61 en soutien partiel)

2 507 514 M€
de soutiens

versés aux collectivités en 2019
au titre des actions de communication
menées en 2018

Les metteurs

en marché

1 519
contrats

d'adhésion

4 019
adhérents

25,5 M€
d'éco-contributions

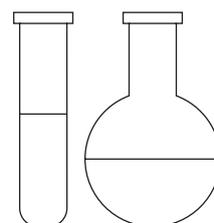
Recherche & Développement

53 projets

de Recherche & Développement
soutenus par Eco TLC
depuis sa création

4,2 M€

Le montant des soutiens
engagés pour ces projets
depuis sa création



Les metteurs en marché



Chaque année, de nouvelles entreprises naissent tandis que d'autres disparaissent. Le nombre total d'adhérents diminue depuis 10 ans. La filière textile est en mutation profonde tant par l'évolution des parts de marché des formes de distribution que dans la répartition entre acteurs spécialistes, multi-spécialistes et généralistes. L'évolution des volumes pour les articles dits de très petites pièces et pour les enseignes dites à petits prix est particulièrement importante et souligne la polarisation du marché entre entrée de gamme et premium.

9,7 kg

par an et par habitant

648 000 tonnes
de pièces



427 000
tonnes pour les
textiles
d'habillement



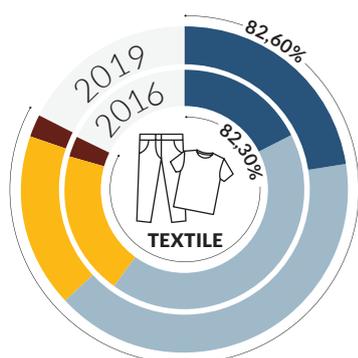
121 000
tonnes pour le
linge
de maison



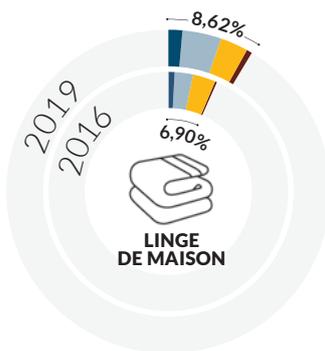
100 000
tonnes pour les
chaussures

Répartition des quantités des mises en marché : 2,88 milliards de pièces

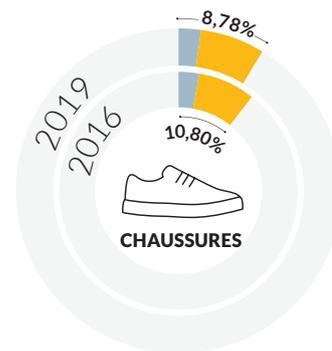
TPP : très petites pièces **PP** : petites pièces **MP** : moyennes pièces **GP** : grandes pièces



TPP		GP	
2019	2016	2019	2016
22,57%	17,70%	2,27%	2,70%
PP		MP	
2019	2016	2019	2016
40,51%	42,30%	17,25%	19,60%



TPP		GP	
2019	2016	2019	2016
1,55%	1,10%	0,53%	0,40%
PP		MP	
2019	2016	2019	2016
3,79%	2,50%	2,75%	2,90%



PP		MP	
2019	2016	2019	2016
2,30%	2,80%	6,48%	8,00%

	2019	2016
Total des volumes par pièces	GP 3%	3%
	MP 26%	31%
	PP 47%	48%
	TPP 24%	19%

- Stabilité de la part relative de l'habillement
- ↔ Développement du linge de maison
- ↘ Baisse de la chaussure
- ↗ Hausse de la part relative (+ 5 points) des très petites pièces, notamment en habillement
- ↘ Baisse de la part relative (- 5 points) des moyennes pièces en habillement et en chaussures
- ↗ Hausse de la part relative des petites pièces en linge de maison

Catégories	2019		2016
Généraliste	28,5%	-5,5%	34%
PAP mixte	25,2%	11%	14,20%
Sportswear	11%	-0,5%	11,50%
PAP Femme	7,5%	-1,7%	9,20%
Enfants Puériculture	6,4%	-0,8%	7,20%
Lingerie	4,6%	0,4%	4,20%
Chaussant	4,4%	-2,1%	6,50%
Chaussure	5,1%	-1,4%	6,50%
PAP Homme	3,0%	-0,8%	3,80%
Linge et Textile de maison	2,9%	0,5%	2,40%
Jeanneries	0,7%	-0,3%	1%
Accessoires	0,61%	-0,1%	0,70%
Luxe	0,09%	0%	0,10%
Total	100%		

Adhérents par catégorie de produits

Part de marché en volume de pièces déclarées

- Les évolutions de part relatives du volume de pièces mises en marché
- ↗ Les chaînes de PAP Mixte (H, F, E) sont en hausse de 11 points
- ↗ Les spécialistes de lingerie et de textile de maison progressent également
- ↘ Les enseignes non spécialistes en équipement de la personne sont en baisse de 5 points
- ↘ Les spécialistes, dont le chaussant, du PAP sont en baisse de 1 à 2 points

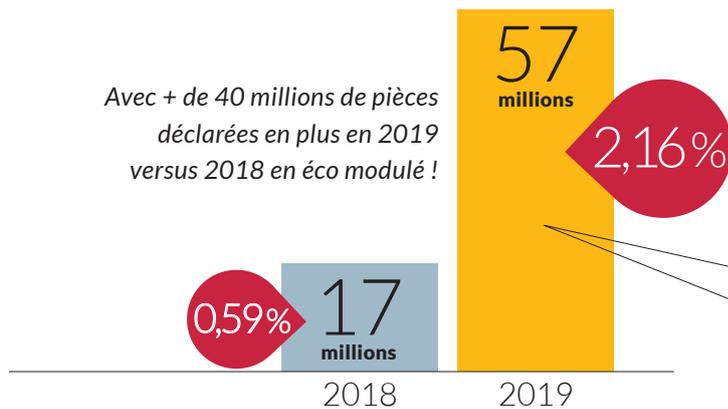
Adhérents par canal de distribution

	2019			2016	
	nb	contribution		nb	contribution
Chaînes spécialisées	168	49,58%	-5,82%	138	55,40%
Hypermarchés Supermarchés	49	17,67%	3,47%	158	14,20%
Fabricant	380	15,70%	-2,90%	491	18,60%
Équipement de la maison	22	6,93%	4,53%	18	2,40%
Vente à distance	50	5,87%	-0,43%	48	6,30%
Grossiste/ Importateur	92	2,45%	1,35%	73	1,10%
Grands magasins	5	1,56%	-0,14%	4	1,70%
Détaillants dont forfaitaires	833	0,19%	-0,01%	596	0,20%
Détaillants indirects	2 419	0,05%	-0,05%	2 950	0,10%
Total	4 019	100%		4 476	100%

- Sur les évolutions de parts relatives des contributions des adhérents
- ↗ Les canaux en progression développent en particulier le linge de maison, et dans une certaine mesure la chaussure plus contributive en valeur

Les éco-modulations du barème

Afin d'inciter les metteurs en marché à proposer une offre plus durable et éco-conçue, Eco TLC a mis en place un barème éco-modulé sur les contributions depuis 2012. Il existe 3 éco-modulations à ce jour : une qui a pour ambition d'encourager la conception de produits plus durables et résistants et deux qui incitent à intégrer des matières recyclées issues de chutes de production ou de textiles et chaussures usagés.



Avec plus de 57 millions de pièces déclarées en 2019, contre près de 17 millions en 2018, l'évolution globale est positive avec un volume total éco-modulé qui passe de 0,59 à 2,16 % de part relative du total déclaré mis en marché. Ces volumes concernent 40 sociétés déclarantes contre 27 l'année précédente. Le bénéfice de l'éco-modulation concerne à 96 et 98 % le critère durabilité appliqué à 99 % au volume en habillement et 1 % en chaussures. L'éco 2 (intégration de matières recyclées issues des TLC) double son volume tandis que l'éco 3 (intégration de matières recyclées hors TLC) le divise par 2.

Les nouveaux critères de durabilité du barème

L'année 2019 marque le renforcement de l'éco-modulation et encourage le développement de produits vertueux, plus durables, avec l'extension à de nouveaux produits et de nouveaux critères de durabilité (stabilité dimensionnelle, résistance à l'abrasion, solidité teinture au lavage...).

Les produits qui répondent à ces critères et tests de qualité bénéficient de bonus.

Pour en savoir plus :

<http://www.ecoTLC.fr>

CAROLINE BOTTIN RACONTE

Responsable RSE - Kiabi / Membre du Comité Barème

Le Comité Barème regroupe des metteurs en marché qui se concertent avec Eco TLC pour optimiser et fixer les critères du barème, le faire évoluer, ainsi que la nomenclature. L'éco-modulation est au cœur des enjeux pour inciter les marques à augmenter le volume de produits vertueux.

Quels sont les sujets concrets sur lesquels vous vous penchez au sein du Comité Barème ?

Pour bien déclarer, il faut croiser le barème avec notre codification, et clarifier la nomenclature doit nous permettre plus d'efficacité en interne, plus d'automatisation en amont

des déclarations. Nous faisons un bilan de la codification actuelle et de ses limites, le benchmark d'autres systèmes, et partageons nos idées.

Quels sont les fruits attendus de ce travail collaboratif ?

Nous cherchons ensemble un barème à la fois simple et précis pour que la contribution soit « juste » par rapport aux

produits, et facile à intégrer dans nos systèmes.

Quels sont les bénéfices attendus de l'éco-modulation du barème ?

Elle permettra, j'espère, à terme, de mieux travailler sur les enjeux de l'éco-modulation en interne : quand on identifie bien les coûts, cela motive à les optimiser !

Audit Adhèrent

La traçabilité des flux et la fiabilité des données sont au cœur des préoccupations d'Eco TLC. La campagne d'audit 2019 a fait ressortir un nombre important de régularisations.

REPÈRES

La campagne d'audit en 2019 (mises en marché 2018) couvre :

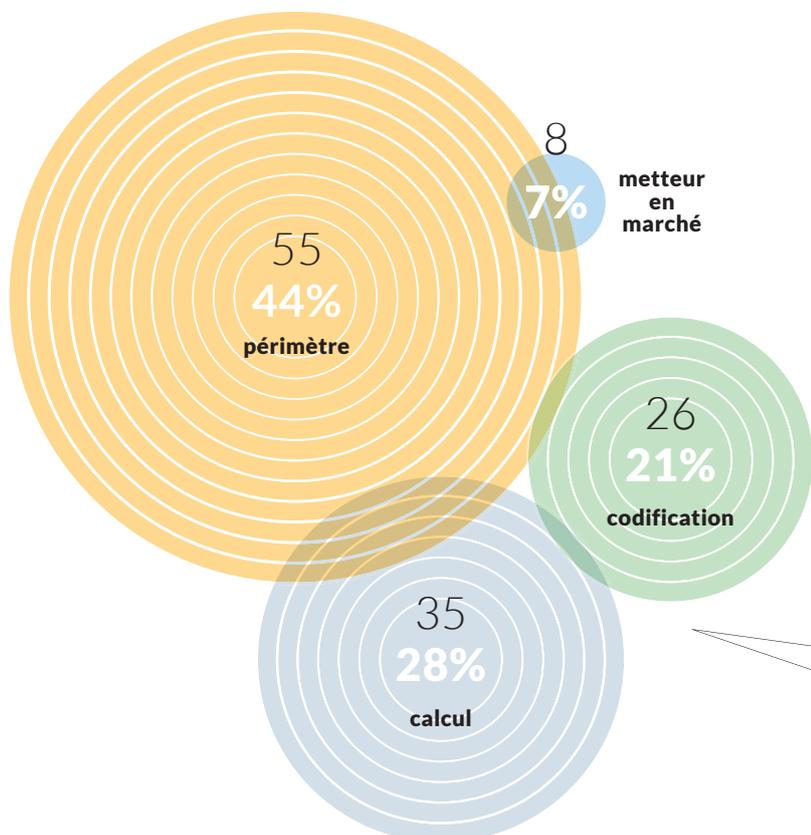
- **67 adhérents audités** par un cabinet spécialisé mandaté par Eco TLC (34 sur site, 33 sur pièces), représentant :
- **678 millions de pièces** mises en marché, soit 24 % du volume mis en marché
- **5,13 M€ de contribution**, soit 24 % du montant total des contributions. Dont :

34 audits sur site :

- 662 millions de pièces mises en marché
- 5,01 M€ de contribution

33 audits sur pièces :

- 16,6 millions de pièces mises en marché
- 0,12 M€ de contribution



Répartition par cause

(en nombre d'anomalies constatées)

Les principales anomalies proviennent des questions de codification, de périmètre produit, de méthodologie de calcul

EXEMPLES D'ERREURS :

- Affectation code barème
- Nature des articles éligibles
- Reporting et extractions de données, coefficients pour les lots
- Détermination du premier metteur en marché en fonction de la marque

RÉSULTAT :

69% des déclarations auditées révèlent au moins une anomalie de déclaration

124 anomalies constatées pour
 - une sur-déclaration totale de 171 332 €
 - une sous-déclaration totale de 438 317 €

Le maillage territorial

En 2019, ce sont en moyenne 5,4 tonnes de TLC par adresse qui ont été collectées dans les 46 066 Points d'apport volontaire (PAV) identifiés par la filière.

3,7 kg

par habitant de TLC usagés collectés en 2019*

*Source : déclaration des DPAV à Eco TLC



La collecte des TLC usagés

248 547

tonnes collectées en 2019, soit + 1,6 % depuis 2018

1 PAV

pour 1440 hab. en 2019 contre 1 PAV / 1455 hab. en 2018

90 % de la population française a accès à un PAV en 2019, soit 58,7 millions d'habitants pourvus d'un accès à un PAV

La collecte des TLC usagés

Entre 2018 et 2019, la collecte progresse de près de 10 000 tonnes, soit un niveau moyen de 3,7 kg/an/hab. La tendance en 2019 est la croissance de la collecte événementielle et en magasin, tandis que le dépôt en conteneurs est en diminution.

Les types de PAV
présents sur le territoire national

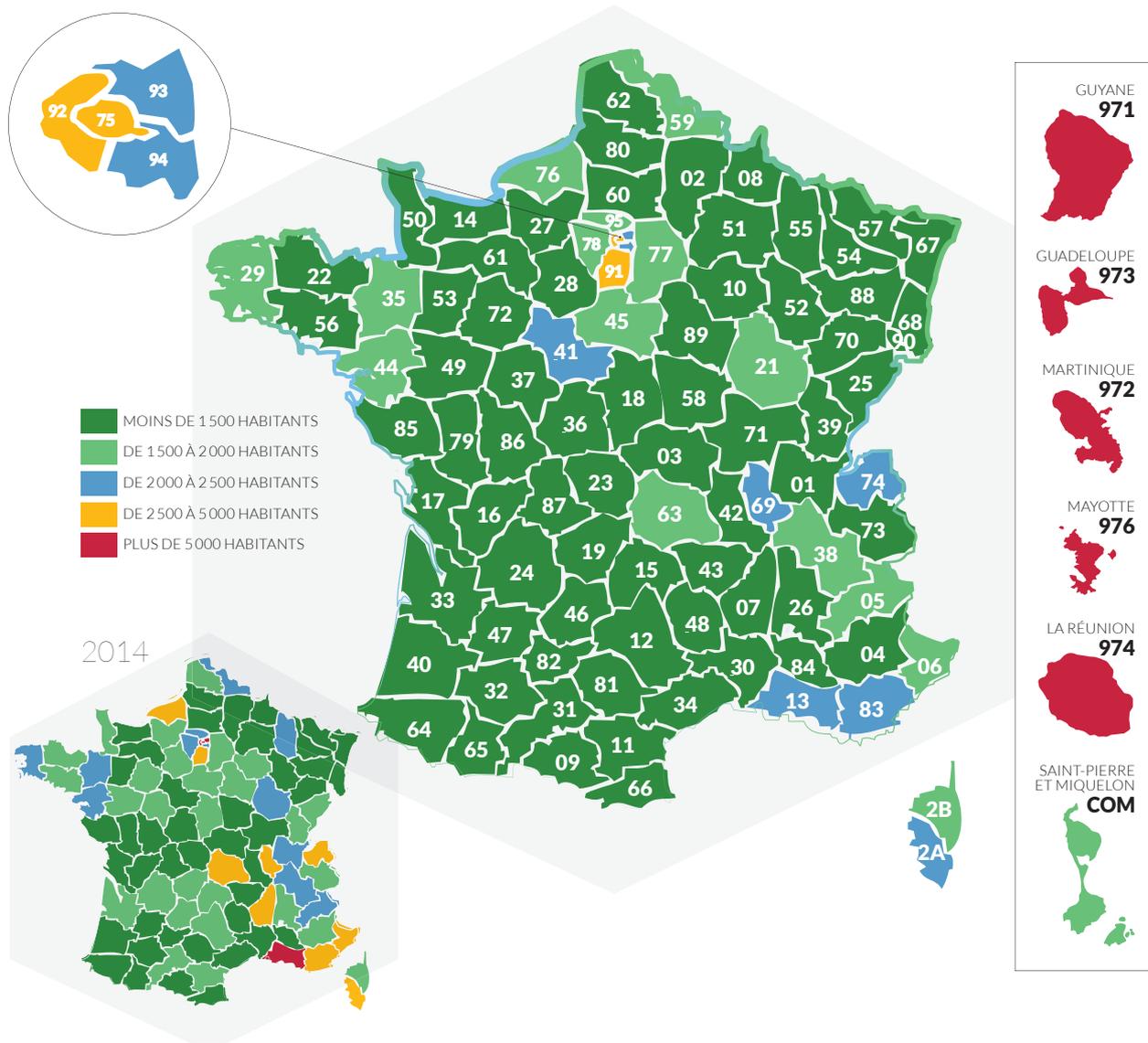
83,1%
Conteneurs

74,8% Public
25,2% Privé
dont **7,9%** en déchetterie



Couverture du territoire en PAV par nombre d'habitants et par département en 2019

Aujourd'hui, 70% des départements sont équipés de plus de 1 PAV pour 1 500 habitants. Avec 46 066 PAV, la couverture du territoire national s'est densifiée ces six dernières années avec une croissance de 33 %.



REPÈRES

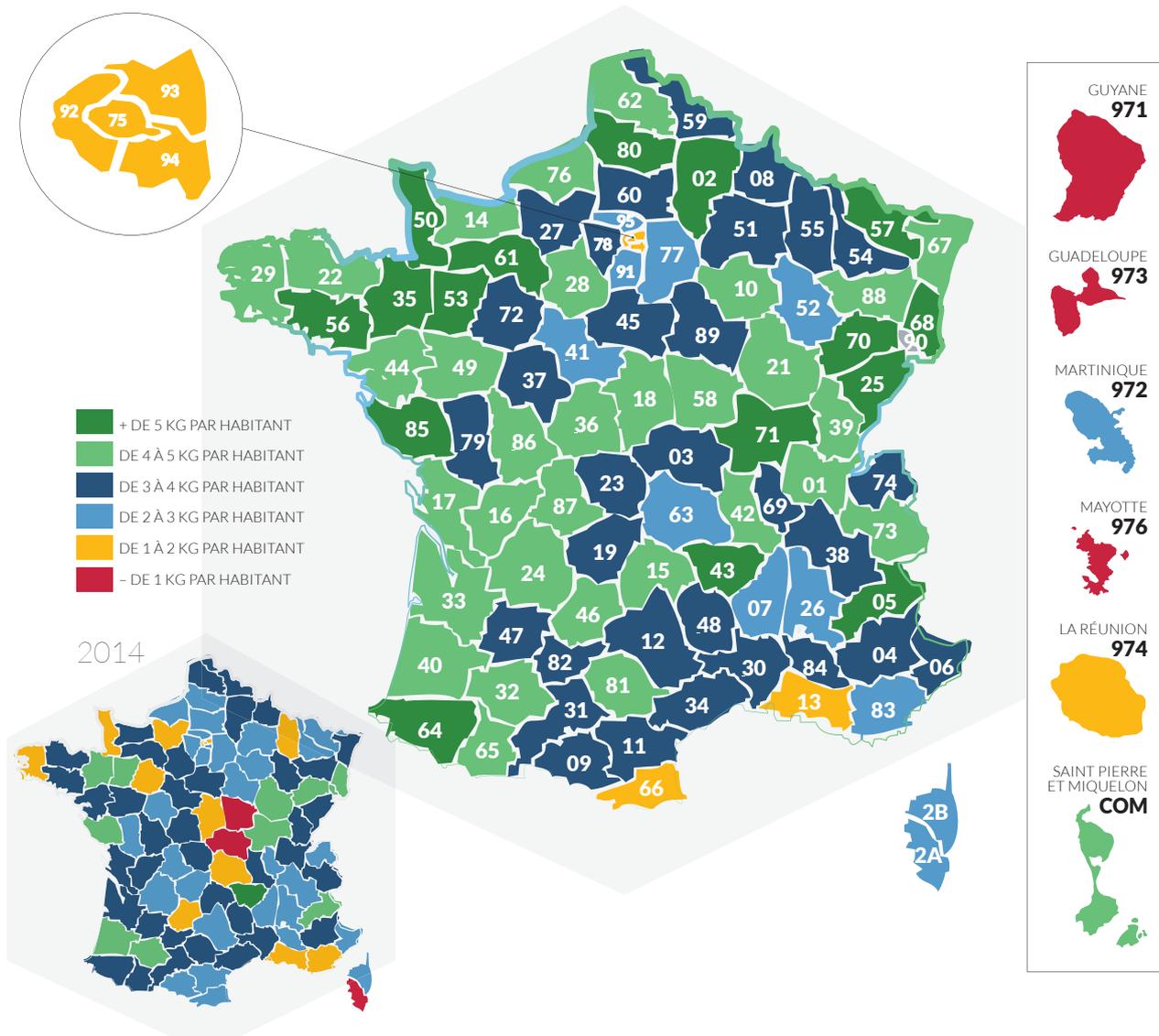
- Nombre de PAV : **46 066**
- Collecte moyenne nationale : **3,7kg/an/hab**
- Répartition de la collecte par département :
 - < 1 kg/an/hab : 3%
 - 1 à 3 kg/an/hab : 19%
 - 3 à 5 kg/an/hab : 62%
 - > de 5 kg/an/hab : 16%

Evolution du nombre de Points d'apport volontaire (PAV)



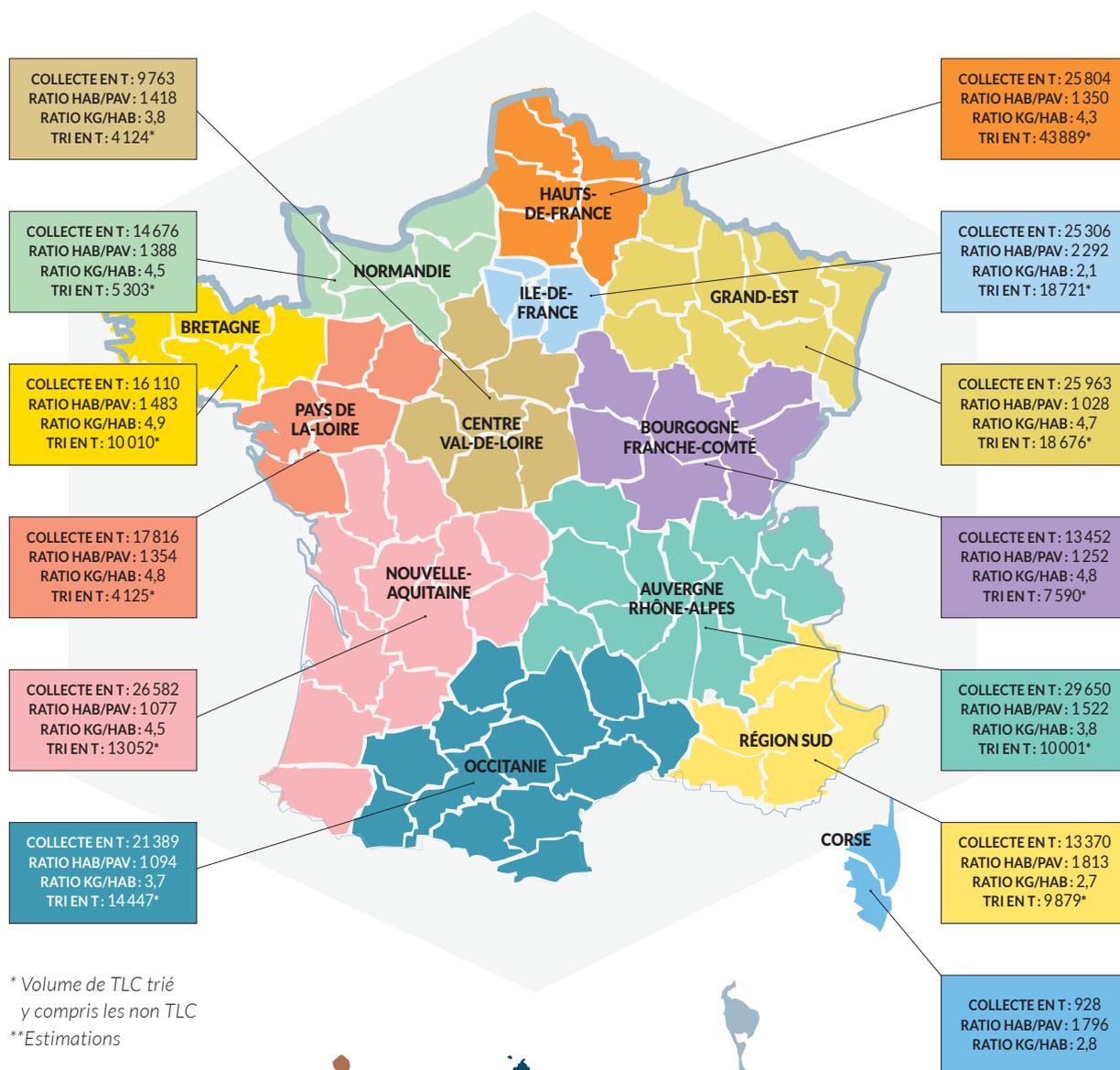
Taux de collecte par habitant et par département en 2019

Avec 248 547 tonnes en 2019, la collecte a progressé de 42 % depuis 2014. 67 des 101 départements français collectent au moins 3,7 kg/an/hab, dont 30 affichent un taux supérieur ou égal à 4,6 kg/an/hab, objectif national de la filière.



Les indicateurs de maillage de collecte et de tri dans les régions françaises en 2019

Dix des 13 régions métropolitaines ont un niveau de collecte supérieur à la moyenne nationale (3,7 kg/an/hab), dont 4 atteignent l'objectif de 4,6 kg/an/hab. Trois régions métropolitaines ainsi que les territoires d'outre-mer ont un taux inférieur à 3 kg/an/hab.



* Volume de TLC trié y compris les non TLC

**Estimations

L'engagement des collectivités en chiffres



Les types de collectivités engagées dans la filière en 2019

167 Rural	307 Mixte	156 Urbain	49 Urbain dense
---------------------	---------------------	----------------------	---------------------------

REPÈRES

679 collectivités de tous types, inscrites auprès d'Eco TLC, sont engagées dans la filière
594 conventionnées



SYLVIANE OBERLÉ RACONTE

Chargée de mission Prévention des pollutions



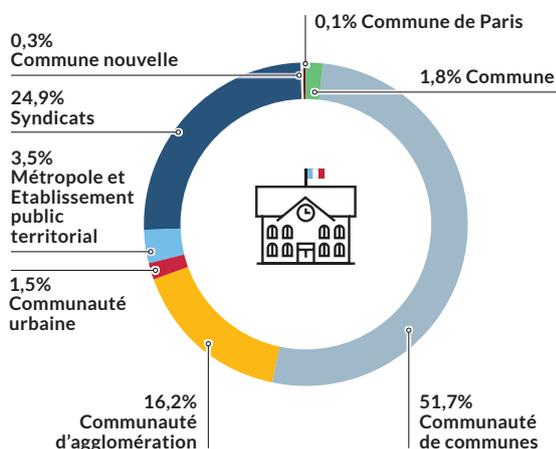
Depuis l'origine de Territeo, Eco TLC participe à cette aventure : la réalisation d'une plateforme commune des éco-organismes et des collectivités. Après plus de deux ans de développement informatique et de mise en cohérence des bases de données, la plateforme est prête. Les hasards du calendrier ont fait qu'Eco TLC a été le premier éco-organisme à la tester. Il est toujours difficile

d'être un pionnier et Eco TLC a pu le vérifier. C'est pourquoi l'AMF souligne la patience et la compréhension dont Eco TLC a fait preuve face à des collectivités perdues entre les onglets « données générales » et « mon périmètre », ainsi que la constance avec laquelle les personnels de l'éco-organisme ont aidé leurs interlocuteurs agacés, ou désespérés, pour les guider

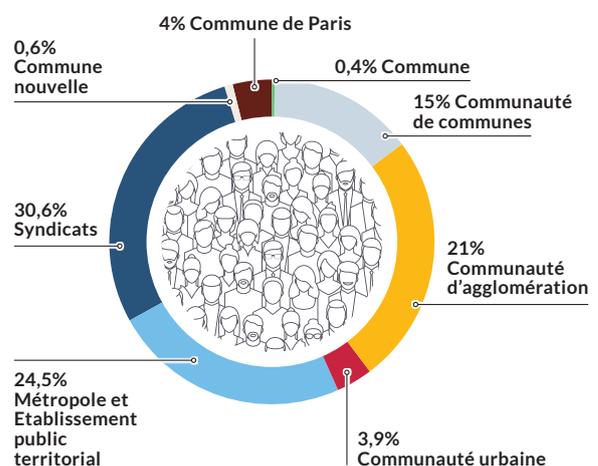
à travers la plateforme. Comme toutes les relations constructives, un partenariat c'est d'abord une question de respect mutuel et de compréhension. Eco TLC en a fait largement la preuve. L'ensemble des collectivités gérant des déchets, mais aussi tous les éco-organismes utilisant la plateforme, sont redevables à Eco TLC. Ils lui reconnaissent ses efforts pour rendre Territeo fonctionnel et convivial.

Les types de collectivités engagées dans la filière en 2019

Collectivités engagées en nombre

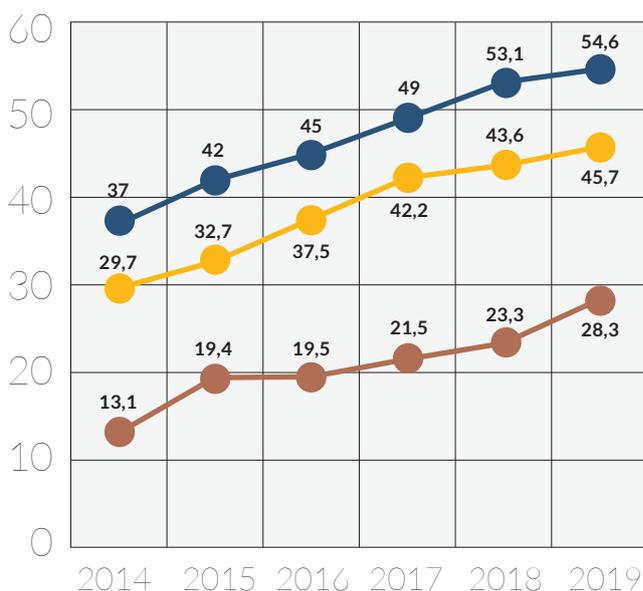


Collectivités engagées en population



Evolution de l'engagement des collectivités

(population concernée en million)



Collectivités engagées

Collectivités conventionnées

Collectivités éligibles et soutenues

L'année 2019 est marquée par une croissance de 21 % de la population éligible et soutenue, tandis que la croissance de la population sous convention se maintient autour de 5 % avec 2,1 millions d'habitants supplémentaires couverts par une convention. 70 % de la population française est aujourd'hui couverte par une convention.

Actions de communication et soutiens financiers

Depuis 2016, on observe une croissance régulière des soutiens versés aux actions de communication des collectivités corollaire de la croissance de la population sous convention.



"Reims Métropole, au côté d'autres collectivités pilotes, co construit avec l'éco organisme un futur outil d'auto-diagnostic territorial du maillage et de la communication. Il a pour ambition de favoriser l'élaboration de plans d'actions plus ajustés et d'assurer ainsi une meilleure performance de la gestion des TLC usagés sur le territoire. "



MICHEL ZAEGEL RACONTE

Responsable service prestataires collecte – Direction Déchets Propreté

Fin 2019, le Grand Reims a répondu favorablement à la proposition d'Eco TLC de mise en œuvre d'un diagnostic partagé de la filière textile. Sur la base d'une première synthèse élaborée par Eco TLC d'un diagnostic du territoire en termes de performance, de maillage et d'actions de communication, nous avons souhaité apporter

une analyse cartographique de notre territoire. Nos données actuelles de suivi des performances et d'enregistrement des points de collecte dans le SIG nous permettent d'affiner les données par une méthodologie de maillage par diagramme. Ainsi, des territoires semblent indispensables à dissocier par la typologie de l'habitat et

la densité de population avec une approche par 3 territoires, à savoir les quartiers de la Ville de Reims, les pôles territoriaux (habitat rural) et les communes de plus de 2000 habitants. A ce stade, nous avons encore un plan d'action à construire avec Eco TLC pour poursuivre ce projet sur la base des secteurs identifiés comme prioritaires.

S'impliquer dans une dynamique territoriale

Retour sur des actions et participations de l'éco-organisme à diverses opérations dans les territoires.

Amorce

Au Village des éco-organismes qui s'est tenu lors des Rencontres annuelles des REP, organisées par Amorce, association de collectivités locales, Alain Claudot, Directeur Général d'Eco TLC, a participé à une table ronde sur le recyclage des plastiques.

Forum national de l'ESS

Au côté des acteurs de l'Economie sociale et solidaire pour structurer la filière de valorisation des TLC usagés avec le CN-CRESS, Eco TLC a participé au Forum national de l'ESS, organisé le 7 novembre 2019 à Niort.

Speed Meetings

Les speed meetings en régions sont l'opportunité de resserrer les liens et de répondre aux questions de l'ensemble des opérateurs en local, des collectivités et de leurs équipes en charge du traitement des déchets. En 2019 : Mauges-sur-Loire (avril), Ploërmel (mai), Paris (juin) avec Rudologia, 112 participants, 60 collectivités rencontrées, et Niort (novembre) avec l'Union nationale des CRESS.

Accompagnement des plans régionaux de gestion des déchets et d'économie circulaire

Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie, Ile-de-France, Hauts-de-France... ces régions font des TLC usagés un enjeu sur leur territoire. Eco TLC travaille à leurs côtés pour définir les meilleures voies de valorisation possibles avec les parties prenantes locales.



AUORE MEDIEU RACONTE

Responsable Transition écologique – économie circulaire CN-CRESS



Depuis 2017, le réseau des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) a engagé une dynamique collective autour de la transition écologique, en particulier dans le domaine de l'économie circulaire. Dans ce cadre, le Conseil national des CRESS (CNCRESS) et Eco TLC ont développé

un partenariat qui a pour objectif premier d'accompagner les structures de l'ESS vers une meilleure connaissance des activités développées dans cette filière. Plusieurs actions et outils concrets ont été mis en œuvre : un livret sur le conventionnement des structures de l'ESS avec Eco TLC ; la participation

à un webinaire portant sur les filières REP et l'ESS, ainsi qu'à un *speed meeting* « Filières REP & réemploi réutilisation ». Eco TLC a répondu présent aux sollicitations en régions des CRESS. Il a notamment contribué au groupe de travail en Pays de la Loire sur la filière TLC.

Le tri

Les centres de tri sont de véritables plateformes d'aiguillage indispensables entre la collecte en amont et les différentes formes de deuxième vie des produits en aval. En 10 ans, le nombre de centres de tri est passé de 42 à 63. Ces 23 nouveaux centres conventionnés ont vu leur capacité moyenne de tri passer de 2 800 tonnes par centre à 3 200 tonnes, soit + 14 %.



↗ Les tonnages triés ont augmenté de 119 851 tonnes entre 2009 et 2019.

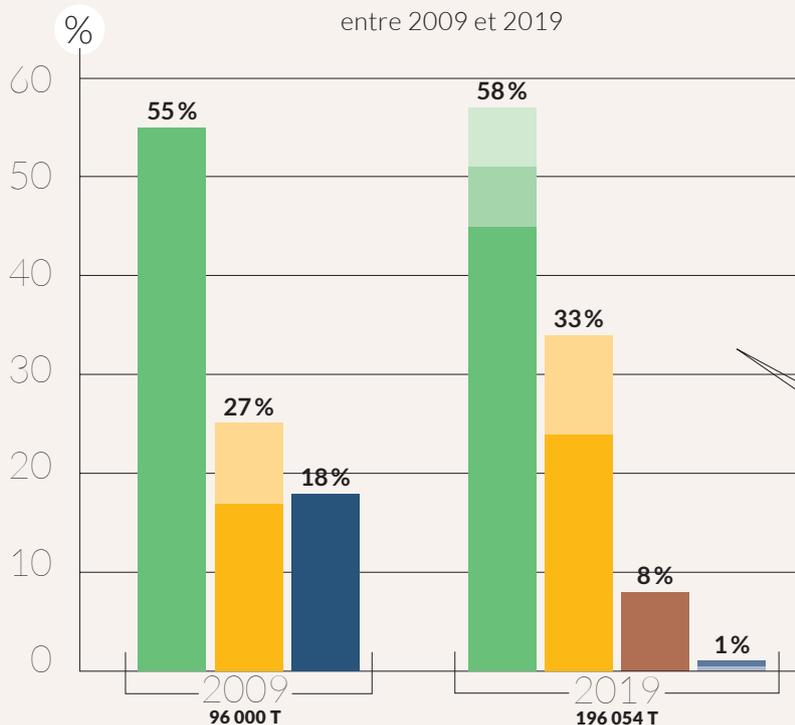
En 2019, le tri des TLC usagés se décompose de la façon globale suivante :



Evolution des tonnages triés (tous centres de tri en France et hors France)

En 2019, on compte 63 centres contre 42 en 2009.

+ 100 000 tonnes
entre 2009 et 2019



Taux de croissance des volumes triés par centre de tri

> à 30 %	5
Entre 14 et 30 %	9
Entre 0 et 14 %	21
Entre 0 et - 14 %	22
Entre - 14 et - 30 %	6
Centres en arrêt d'activité	5
Total	68

A périmètre constant par rapport à 2018, 51% des centres de tri sont en augmentation de production, dont 20% sont en forte croissance et 49% sont stables ou en diminution, dont 10% en forte baisse. Et 5 centres ne déclarent plus de tonnages triés d'origine France.

**Tonnage moyen de TLC usagés d'origine France triés par centre de tri**

	France	Hors France
2009	2 852	1 453
2019	3 262	2 588

**HÉLÈNE DUNKHORST RACONTE**

Directrice Tri d'Union Emmaüs

Tri d'Union a démarré ses activités de collecte et de tri de textile en 2011 dans les locaux d'un ancien magasin de bricolage à Stiring-Wendel (dans l'agglomération de Forbach). L'activité s'est développée, et nos locaux n'étant pas très fonctionnels, nous avons envisagé dès l'année 2013 de trouver une solution plus adaptée. Les études sur le projet du bâtiment, son coût et la recherche de ses financements ont duré plus de cinq ans. Finalement, nous avons intégré ces nouveaux locaux en novembre 2018. Nous avons fait le choix de créer

un Pôle d'activité sociale et solidaire en regroupant plusieurs activités d'Emmaüs sur le site. Ainsi cohabitent le bâtiment de Tri d'Union pour l'activité textile et un bâtiment pour Valor'emm et Emmaüs qui gèrent des activités de collecte, tri, test et réparation de DEE (Déchets équipement électrique). Nouveauté pour nous, nous avons aussi ouvert une friperie sur le site, elle est intégrée au bâtiment et se situe juste à côté des bureaux. Malgré une localisation

géographique lointaine des centres commerciaux, nous avons pu développer une clientèle importante et le projet fonctionne très bien. Nous avons organisé une inauguration du pôle en avril 2019, à laquelle M. Claudot (DG d'Eco TLC) a participé. C'était pour nous un moment festif ; l'occasion de clore des années de démarches pour réaliser ce beau projet et de pouvoir le présenter à tous les partenaires de l'aventure.

Entre 2009 et 2019, l'élimination passe de 18 % à 1 % soit une diminution 17 points de part de marché au profit de la réutilisation + 3, du recyclage 6 et du CSR + 8 %.



En novembre 2020, l'entreprise Tri d'Union a déménagé de Stiring-Wendel pour s'installer dans des locaux tout neufs au technopôle sud de Forbach, où elle a ouvert une friperie.

Evolution du résultat du tri dans les centres en France

France	2009	2011	2014	2018	2019*
Tonnage trié	76 262	100 720	125 004	160 262	159 820
1 ^{er} Choix			4,6%	5,6%	5,5%
Autres Choix			55,1%	46,9%	45,8%
Chaussures			5,3%	5,3%	6%
Réutilisation	55%	59,3%	65%	57,8%	57,3%
Effilochage	17%	21,4%	20%	22,8%	23,5%
Chiffons	10%	8,7%	8,3%	9,6%	9,6%
Recyclage	27%	30,1%	28,3%	32,4%	33,1%
Valorisation en CSR**	0%	0%	4,8%	8,6%	8,8%
Valorisation matière & CSR	82%	89,4%	98,1%	98,8%	99,2%
Elimination	18%	10,6%			
Avec énergie			0,7%	0,3%	0,3%
Sans énergie			1,2%	0,9%	0,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

* Résultats avant audit

** Combustible Solide de Récupération

En résumé, **une quasi-disparition de l'élimination au profit du CSR**** qui n'existait pas, de l'effilochage et de la réutilisation. Le chiffon est relativement stable comme les différentes formes de réutilisation.



France	Evol 2019 vs 2018	Evol 2019 vs 2009
Tonnage trié	0%	110%
1 ^{er} Choix	-0,1%	autour de 5% plutôt stable
Autres Choix	-1,1%	diminuerait en part relative
Chaussures	0,7%	en légère progression
Réutilisation	-0,5%	2,3%
Effilochage	0,7%	6,5%
Chiffons	0%	-0,4%
Recyclage	1%	6,1%
Valorisation en CSR**	0%	8,8%
Valorisation matière & CSR	0%	17,2%
Elimination		-17,2%
Avec énergie	0%	
Sans énergie	-0,4%	
Total		

L'emploi en France

	2009	2011	2014	2017	2018	2019
Nb Total d'ETP			2 057	2 455	2 495	2 443
dt nb d'ETP dans le tri	824	975	1 279	1 547	1 505	1 483
dt nb d'ETP en insertion	330	439	587	763	342	419
Part relative	40%	45%	46%	49%	23%	28%
Productivité en T/ETP au tri	93	103	98	102	106	108

Les seules activités de collecte et de tri représentent en France près de 2 500 « Équivalents Temps Plein », dont près de 1 500 emplois spécifiquement dédiés au tri.

Bilan des audits opérateurs de tri 2019

19

audits sur site

47

contrôles des
déclarations
à distancePas d'audit
d'éligibilité pour
de nouveaux
opérateurs

À retenir

EN 2019 SUR LE TRI 2018

72 % des interventions sur site et à distance ont conduit à des corrections

64 % de l'ensemble des OT ont vu leur montant de soutiens corrigé

29 déclarations ont été corrigées avec une diminution des soutiens

13 déclarations ont été corrigées avec une augmentation des soutiens

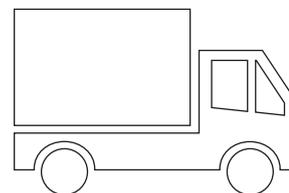
EN 2018 SUR LE TRI 2017

85 % des interventions sur site et à distance ont conduit à des corrections

59 % de l'ensemble des OT ont vu leur montant de soutiens corrigé

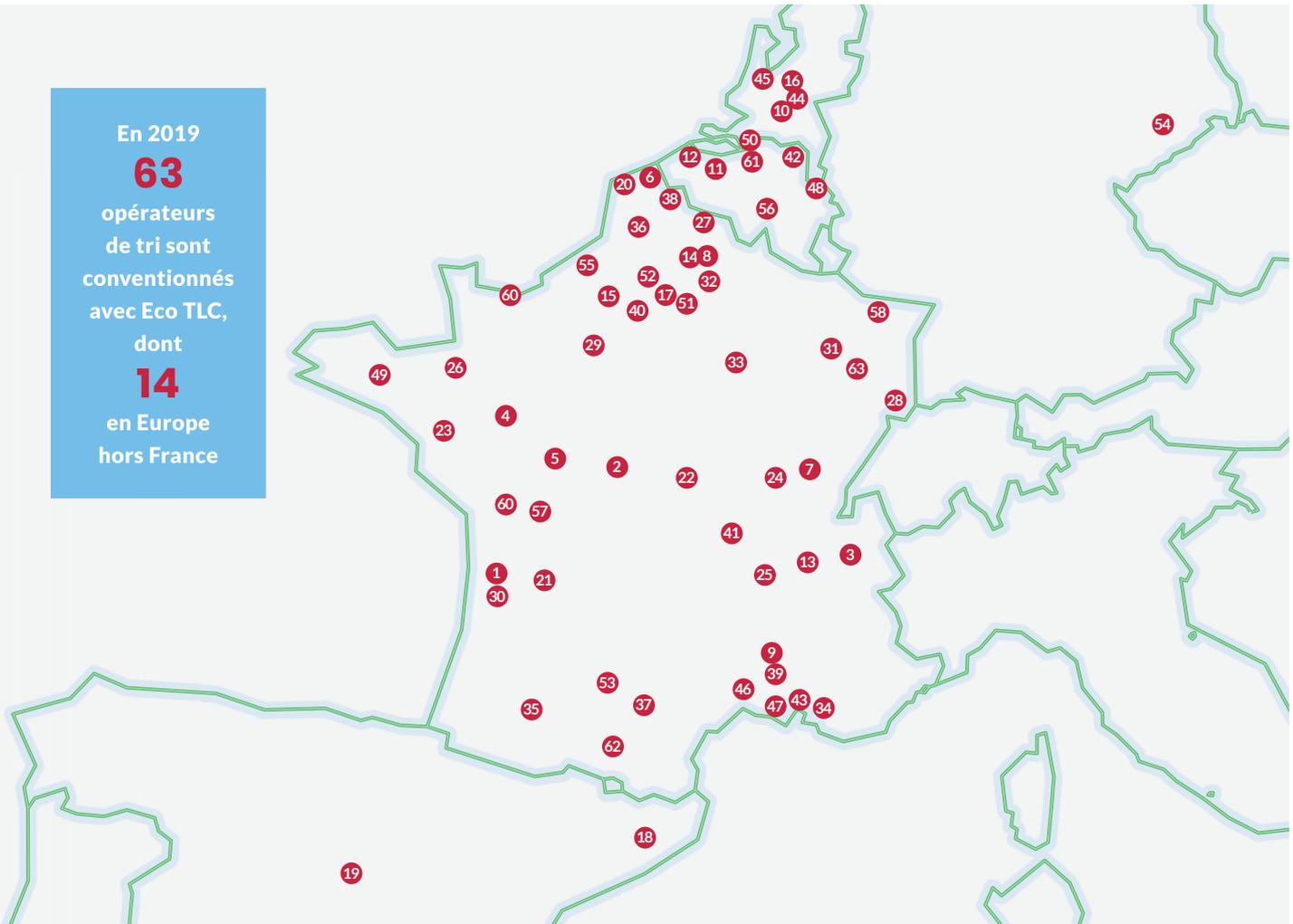
16 déclarations ont été corrigées avec une diminution des soutiens

13 déclarations ont été corrigées avec une augmentation des soutiens



Le tri au service de la réutilisation et du recyclage

En 2019
63
 opérateurs
 de tri sont
 conventionnés
 avec Eco TLC,
 dont
14
 en Europe
 hors France



1. ACTIFRIP

33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
France

2. AGIR

36000 CHATEAUROUX France

3. ALPES TLC

73200 GILLY-SUR-ISÈRE France

4. APIVET

49100 ANGERS France

5. AUDACIE

86100 CHATELLERAULT France

6. AUDO-TRI

62500 SAINT-MARTIN-LEZ-
TATINGHEM France

7. CTFC

39230 SELLIERES France

8. ECOTEXTILE INSERTION

60400 APPILY France

9. ECO-TRI INTERNATIONAL

84420 PIOLENC France

10. EURO USED CLOTHING

4761 ZEVENBERGEN Pays-Bas

11. EUROFRIP

9870 ZULTE Belgique

12. EVADAM NV

8800 ROESELARE Belgique

13. EVIRA

38490 SAINT-ANDRE-LE-GAZ
France

14. FRAMIMEX

60400 APILLY France

15. GEBETEX TRI NORMANDIE

27200 VERNON France

16. GEBOTEX

3316 DORDRECHT Pays-Bas

17. HERSAND

2ND HAND CLOTHING

95200 SARCELLES France

18. HUMANA BARCELONE

8480 L'AMETLLA DEL VALLES
Espagne

19. HUMANA MADRID

28914 LEGANES Espagne

20. KFB SOLIDAIRE

62360 SAINT-LEONARD France

21. LA TRESSE

24400 LES LECHES France

22. LE LIEN

58240 LANGERON France

23. LE RELAIS ATLANTIQUE

44220 COUERON France

24. LE RELAIS BOURGOGNE

71380 SAINT-MARCEL France

25. LE RELAIS 42

42410 PELUSSIN France

26. LE RELAIS BRETAGNE

35690 ACIGNE France

27. LE RELAIS CAMBRESIS

59292 SAINT-HILAIRE-
LEZ-CAMBRAI France

28. LE RELAIS EST

68270 WITTENHEIM France

29. LE RELAIS EURE-ET-LOIR

28170 FAVIERES France

30. LE RELAIS GIRONDE

33300 BORDEAUX France

31. LE RELAIS LORRAINE

54170 ALLAIN France

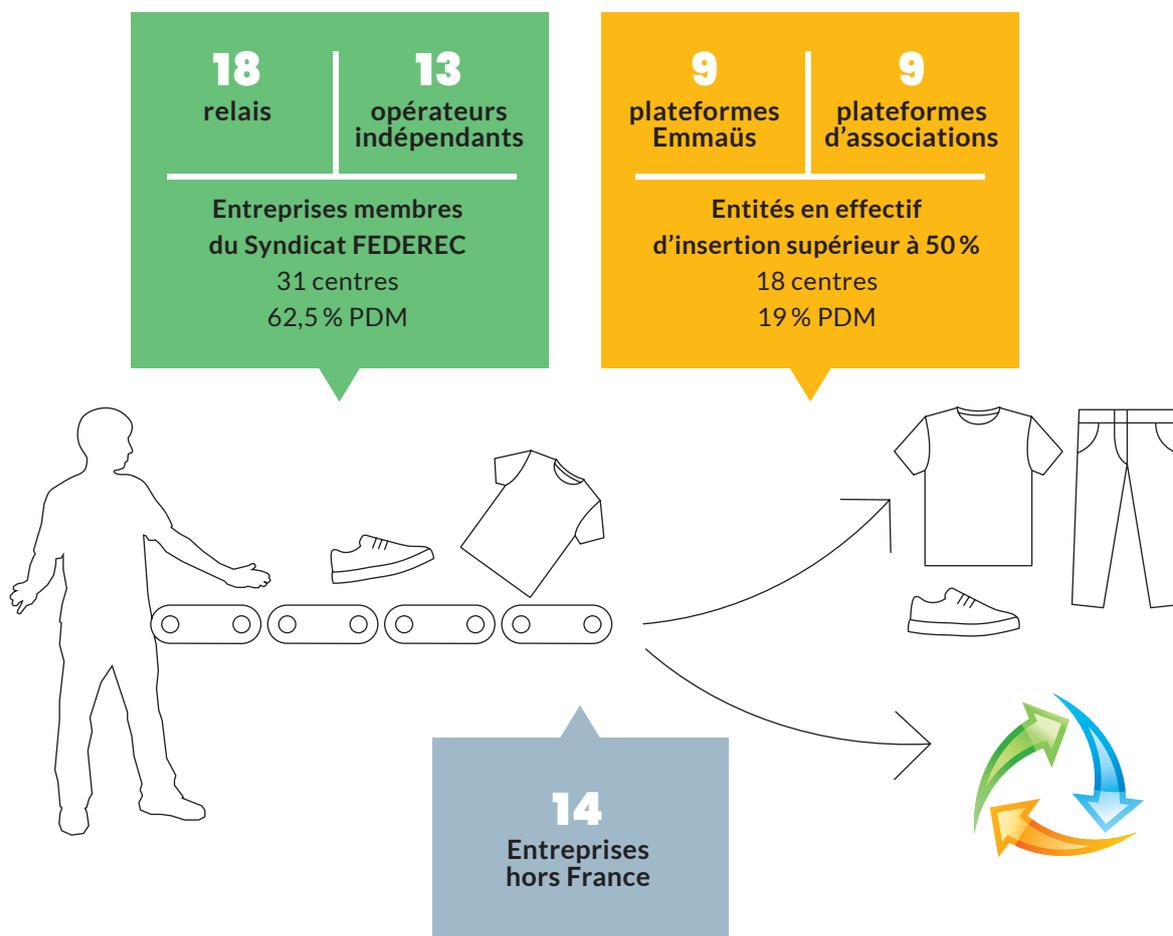
32. LE RELAIS NORD-EST ILE-DE-FRANCE

02200 PLOISY France

La répartition des acteurs par catégorie d'acteur

En 2019, 63 opérateurs de tri sont conventionnés Eco TLC,
dont 49 en France et 14 en Europe hors France.

5 centres de tri n'ont pas renouvelé le conventionnement en 2019, car 3 unités
ne trient plus de TLC d'origine France et 2 unités ont cessé leur activité.



33. LE RELAIS NPDC - R10
10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC
France

34. LE RELAIS NPDC - R13
13014 MARSEILLE France

35. LE RELAIS NPDC - R32
32230 MARCIAC France

36. LE RELAIS NPDC - R80
80830 L'ETOILE France

37. LE RELAIS NPDC - R81
81660 BOUT-DU-PONT-DE-L'ARN
France

38. LE RELAIS NPDC - BRUAY
62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE France

39. LE RELAIS PROVENCE
84000 AVIGNON France

40. LE RELAIS VAL DE SEINE
78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES
France

41. LE TRI D'EMMA
42300 VILLEREST France

42. LIMBOTEX
3990 PEER Belgique

43. MAGREG
13015 MARSEILLE France

44. MARBO RECYCLING BV
4782 MOERDIJK Pays-Bas

**45. OFTEX TEXTIEL
RECYCLING BV**
3088 ROTTERDAM Pays-Bas

46. PHILTEX & RECYCLING
30128 GARONS France

47. PROVENCE TLC
13127 VITROLLES France

48. RECYTEX EUROPE
4100 SERAING Belgique

49. RETRITEX
56308 PONTIVY Cedex France

50. RIMATEX BVBA
9100 SINT-NIKLAAS Belgique

**51. SOCIETE DE DISTRIBUTION
DE VETEMENTS**
95200 SARCELLES France

**52. SOCIETE DE DISTRIBUTION
DE VETEMENTS**
60430 PONCHON France

**53. SOCIETE DE RECU-
PERATION DE CHIFFONS
EUROPEENS (SRCE)**
81800 RABASTENS France

**54. SOEX PROCESSING
GERMANY GmbH**
22926 AHRENSBURG Allemagne

55. SOLIDARITE TEXTILES
76770 LE HOULME France

56. TERTEX
4040 HERSTAL Belgique

57. TIO CREATEX
86400 SAINT-SAVIOL France

58. TRI D'UNION
57460 BEHREN-LES-FORBACH
France

59. TRIO
79000 NIORT France

60. TRITEX NORMANDIE
14650 CARPIQUET France

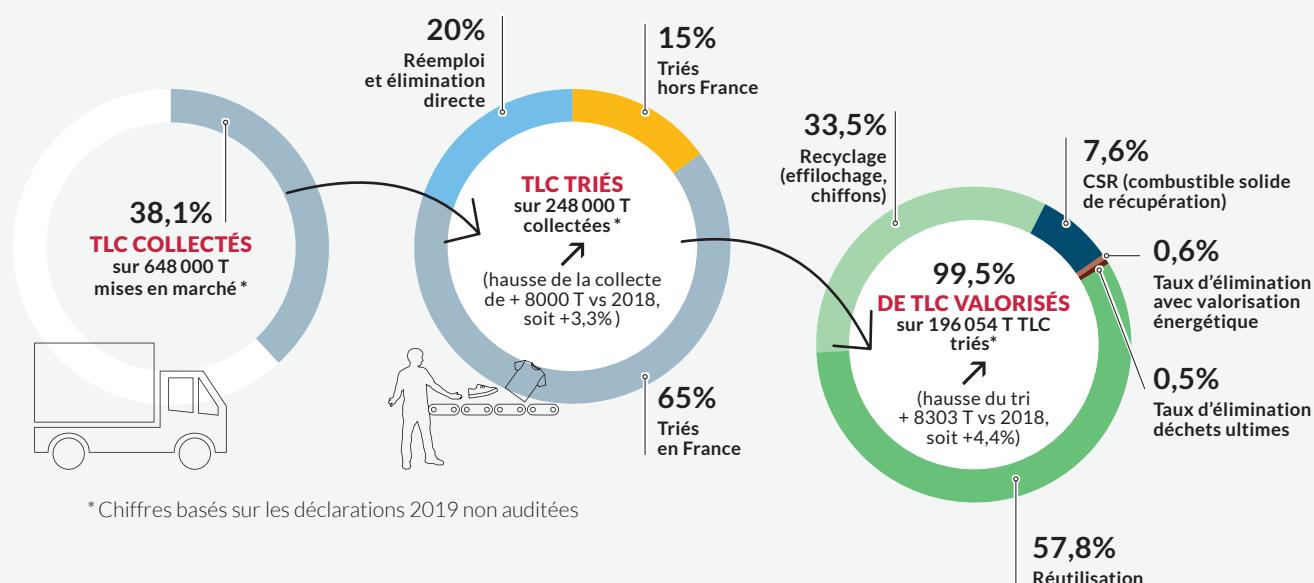
**61. VANBREUZE
PRODUCTIONS**
9320 EREMBODEGEM Belgique

62. VERTEX
09300 LAVELANET France

63. VOSGES TLC
88150 CAVAVENIR France

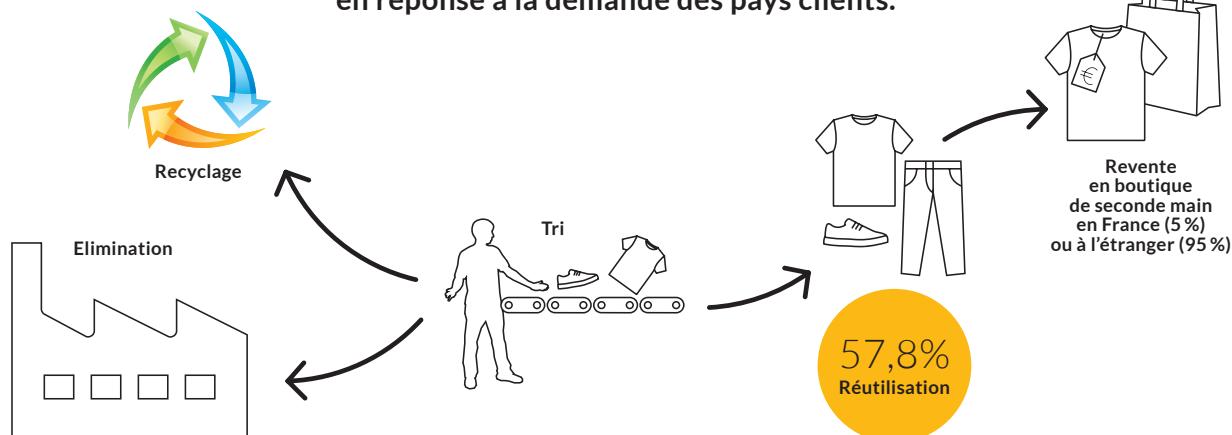
La deuxième vie des TLC

La filière des TLC se trouve à la croisée des chemins, entre deux boucles : celle de la réutilisation des produits et celle du recyclage des matières dans de nouveaux matériaux. Le soutien à l'innovation et la mobilisation de toutes les parties prenantes dans la co-construction de solutions doivent être des leviers essentiels pour permettre de mener à bien cette transition vers une logique plus circulaire.



La réutilisation

La réutilisation est le premier mode de valorisation à privilégier pour les TLC usagés. Il est ainsi le plus important en termes de volume. Les articles qui seront revendus en France représentent 5%. La différence est exportée en réponse à la demande des pays clients.



Pays destinataires

	2018	2019
Bénélux	26%	24%
Tunisie	14%	13%
E.A.U	13%	10%
Pakistan + Inde	15%	19%
Madagascar	4%	4%
Togo	5%	6%
Allemagne	2%	2%
Sénégal	3%	3%
Burkina Faso	3%	2%
Haïti	2%	3%
Mauritanie	1%	2%
Cameroun	1%	1%
Mozambique	1%	1%
Mali	1%	0,5%
Tanzanie	1%	1%
Rwanda	1%	1%
Bénin		1%
Turquie		1%
Autres Pays	7%	5%

80% des matières triées sont exportées

Exportations friperies et chiffons

Evolution par type	Volume 2019	Evolution vol.%	€/T 2019	Evolution en €
Total	174 142	-9%	421	-11
dont code chiffons	13 915	-31%	158	-18
dont code friperie	160 227	-7%	444	-18

Evolution par destination

	Volume	Evolution vol.%	€/T	Evolution
Europe	51 356	-13%	368	-26
Afrique	65 638	-9%	575	-6
Moyen Orient	18 262	-30%	348	11
Asie	33 285	12%	164	5
Amérique	5 721	12%	841	2

Importations friperies et chiffons

	2018	2019	Evolution
Tonnage	21 546	20 286	-5,85%
Prix moyen en € / T	781 €	803 €	22 €
dont chiffons	15 644	15 916	1,74%
prix moyen des chiffons en € / T	574 €	593 €	19 €
dont friperie	5 902	4 370	10,79%
prix moyen de la friperie en € / T	1 330 €	1 567 €	237 €

Source : Douanes françaises

CAROLINE PORTES RACONTE

Directrice de Tissons la Solidarité

Tissons la Solidarité, une stratégie exemplaire d'optimisation de la réutilisation des textiles

Tissons la solidarité fédère 70 structures d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) en France dont l'activité principale est la gestion du textile de seconde main (collecte, tri, revente, upcycling et couture). Ces produits sont ensuite commercialisés dans 125 boutiques ouvertes à tous. Ces structures, qui comptent 400 permanents, favorisent le retour à l'emploi de 1900 salarié(e)s en insertion par an dont 83% de femmes.



BLOUSE COL VOLANT
À partir d'une robe et de tissu recyclé.



TOP DOUBLES MANCHES
BALLONS, COL MAO
À partir d'une chemise et de tissu recyclé.

TOP DOUBLES
MANCHES BALLONS
À partir d'une chemise
et de tissu.

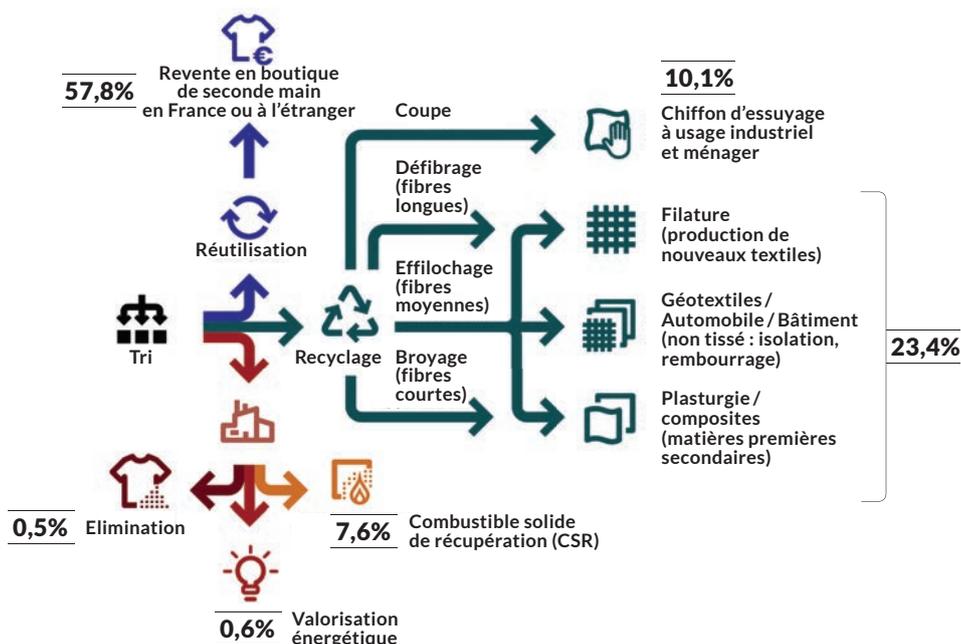


JUPE PLISSÉE
À partir d'une robe
plissée et de tissu.



Le recyclage et la valorisation

Les données chiffrées du recyclage et de la revalorisation concernent spécifiquement les tonnages collectés en France. Les tendances sont les mêmes en Europe.



REPÈRES

41,7% des TLC triés sont destinés à la valorisation matière et énergétique :

- recyclage : **33,5%**
- CSR : **7,6%**
- valorisation énergétique : **0,6%**

Une étude sur la technologie de tri optique et de reconnaissance des matières textiles

Retour sur les principaux enseignements de l'étude Terra commandée par Eco TLC.

• **LA TECHNOLOGIE** : Le tri des matières textiles en vue de leur recyclage requiert des technologies de reconnaissance de ces matières. La spectroscopie dans le proche infrarouge (SPIR) semble la plus pertinente à court terme. Tous les projets identifiés en Europe sur le tri des matières textiles l'étudient. Elle est déjà utilisée pour le tri des emballages. Les matières textiles présentent toutefois des freins à leur bonne identification :

- l'existence de milliers de mélanges différents,
- la présence en très faibles proportions de certaines matières (exemple de l'élasthanne),
- l'utilisation de certains pigments pouvant perturber l'identification,
- la structure 3D de certains vêtements (multicouches, enduction...). Même si des progrès significatifs ont été accomplis, le tri optique des matières textiles en est

encore au stade de développement. Il existe déjà des unités de tri matière des textiles à l'échelle pilote en Europe. A plus long terme, la technologie RFID, qui présente une approche complètement différente, pourrait être utilisée pour le tri des textiles en fin de vie. D'autres technologies de reconnaissance par spectroscopie pourraient aussi être envisagées selon l'état de leur développement sur les matières textiles.

• **LES ACTEURS** : Plusieurs projets en Europe s'intéressent au tri des matières textiles. Les plus avancés sont : **SIPTex** (Suède) **Fibersort** (Pays-Bas) **Telaketju/LSJH** (Finlande) **Resyntex** (Allemagne). L'analyse de ces projets a fait ressortir cette constante : ils sont multi-acteurs avec porteurs de projet, fournisseurs, recycleurs, marques, financeurs, etc.

• LES CONTRAINTES :

La reconnaissance des matières est couplée à celle des couleurs.

- Il est important de constituer une bibliothèque fiable et exhaustive d'échantillons de référence pour une bonne reconnaissance matière.
- Des financements publics sont requis, car les budgets sont supérieurs au million d'euros.
- La prise en compte des débouchés est indispensable pour définir les catégories et la qualité du tri, et pour s'assurer de la rentabilité d'une exploitation future.

A noter, il existe différentes approches quant au niveau d'automatisation du tri matière. Enfin, des fournisseurs de technologies de reconnaissance et de tri matière applicables aux textiles ont été identifiés :

- Iosys/GUT • LLA Instruments
- Pellenc ST • Spectral Engines
- TOMRA • Valvan

Les projets R&D soutenus par Eco TLC

Un plastique composé de déchets textiles, une coque de portable ou un pantalon denim à base de matériaux recyclés... Les projets sortis des bureaux de R&D sont une clé de l'avenir de l'économie circulaire.



Success-stories de 4 projets R&D

PLAXTIL

Le nouveau plastique est arrivé !

Le projet d'un plastique écologique, soutenu dans le cadre du Challenge Innovation 2017 par Eco TLC, sous le nom de Plas'tile, a particulièrement bien avancé ! Ce nouveau matériau composé de déchets textiles (jusqu'à 40%, purs ou mélangés) et d'une matrice d'origine pétrolière ou naturelle s'appelle désormais Plaxtil et a été officiellement présenté fin octobre 2019 au salon K2019 à Düsseldorf, la grand-messe de la plasturgie. « *La marque commerciale a été créée, ainsi qu'un site internet et la communication autour du produit* », se réjouissent Charlotte Wallet et Olivier Civil. « *Nous prospectons désormais les entreprises qui ont des déchets textiles à recycler en leur proposant une solution complète et circulaire. Avec leurs déchets textiles, nous leur proposons de remplacer les objets en plastique classique dont ils disposent par de nouveaux objets en plastique écologique.* » Des pourparlers sont ainsi engagés avec de nombreux metteurs en marché, fabricants, etc. Chez le chapelier Crambes, les déchets de coupe sont ainsi transformés en supports durs pour l'intérieur des casquettes. Des visières, ouvre-portes, flacons pour gel hydroalcoolique, porte-manteaux et des boîtes à bec sont également disponibles. « *Notre objectif pour 2021 est de produire 250 tonnes de Plaxtil à partir de 100 tonnes de déchets textiles* », concluent Charlotte Wallet et Olivier Civil. Une ligne de production dédiée devrait également voir le jour au sein de l'usine CDA développement, maison-mère de Plaxtil.



INNOVATION présente les projets soutenus par Eco TLC. Cette nouvelle édition met en avant les 9 lauréats 2019 ainsi qu'un éclairage sur le jury et les success-stories du Challenge Innovation 2019.



RECYC'LAB

De la coque téléphone aux objets du quotidien

Des coques de téléphone portable en textile recyclé : tel était le projet Recyc'lab d'Auchan Retail France, grâce au procédé d'induction thermique de l'industriel en plasturgie Roctool. « *Nous avons sorti un matériau thermoformé satisfaisant, la coque existait* », se réjouit Isabelle Daye. « *Toutefois, il est apparu que pour bien assurer l'adhésion de la coque au téléphone, nous devons procéder à une injection plastique additionnelle dans notre matériau. Ceci induisait un investissement financier important et non rentable. En effet, les formes de téléphone changeant tous les ans, il nous était impossible de rentabiliser sur une si courte période des investissements dans deux types de moules.* » Le matériau existant, Auchan a alors commencé à réfléchir à la fabrication de produits ne nécessitant qu'un seul moule. Plusieurs pistes se sont alors dégagées : objets de décoration, plateaux, cintres, etc. Le projet Recyc'lab va donc se poursuivre et se développer sur de nouveaux produits, dès la crise sanitaire terminée.

3

DESIGN FOR REPAIR Des tests à l'échelle industrielle

Avec le projet Design For Repair, Eram ambitionnait de développer un nouveau procédé de conception et de fabrication des chaussures qui, en fin de vie, permettrait un démantèlement facile de l'intégralité des composants de la chaussure, en vue de leur recyclage. « Nous sommes désormais sur la phase de dépôt de brevets et sur la phase de tests à l'échelle industrielle pour deux familles de produits : les boots et les sneakers », explique Gauthier Bedek, responsable R&D de La Manufacture Eram. « La technologie (formulation de la colle pour assembler la tige et la semelle de la chaussure) et les tests pilotes sont validés. Nous travaillons à présent avec nos fournisseurs sur la filière de recyclage. Comment leur retourner les semelles en fin de vie afin de pouvoir les réintégrer dans de nouveaux produits ? Quel pourcentage maximum pouvons-nous viser pour la réintégration dans de nouvelles semelles ? Pour quelle rentabilité ? Nous sommes une brique dans ce projet d'économie circulaire et nous devons maintenant boucler la boucle avec tous les acteurs de la chaîne. » Au 3^e trimestre 2020, commencera ainsi la collecte des chaussures usagées et les tests à grande échelle. Enfin, étudiant toutes les options possibles pour capitaliser sur son process de démantèlement des chaussures, Eram lance « Comme Neuve » une collection de chaussures reconditionnées après avoir été louées dans le cadre du service « atelier Bocage ». Sessile propose une gamme de sneakers éco-conçues, démontables, réparables et recyclables.



MONCOTON ET CELL-JEANS

Le jeans en coton 100% recyclé en voie d'industrialisation

Lauréat du Challenge Innovation 2016 d'Eco TLC, le projet d'un jeans 100% en coton recyclé porté par l'équipe 1083 est désormais clos. « C'est un succès », se félicite David Leromain. « Nous avons réalisé 2 fils, d'abord un 75% coton recyclé - 25% coton vierge, puis un 100% coton recyclé. Nous avons alors monté le projet « Moncoton », lauréat du concours d'innovation du programme d'Investissements d'Avenir de l'ADEME en 2019, qui vise à l'industrialisation de notre process. » Aussi, l'Equipe 1083 se trouve aujourd'hui dans une phase d'acquisition de machines afin de produire, début 2021, un volume beaucoup plus important de fil. « Nous changeons d'échelle et, d'ici 2022, nous pourrions proposer notre jean 100% en coton recyclé », conclut David Leromain. Un second projet, Cell-Jeans, lauréat du Challenge Innovation en 2017, continue d'avancer. Il s'agit là de fabriquer un nouveau fil à partir de cellulose de jeans usagés. En effet, les fibres obtenues à l'effilochage sont souvent trop courtes pour être utilisables en filature traditionnelle et l'Equipe 1083 souhaite en extraire la cellulose pour fabriquer de nouvelles fibres artificielles. « Cell-Jeans est ainsi un projet totalement complémentaire du Jeans 100% en coton recyclé », souligne David Leromain. « En travaillant avec la plateforme technologique CANOE située à Pessac, nous sommes parvenus à obtenir un fil que nous cherchons aujourd'hui à optimiser. En effet, les équipements de CANOE sont dimensionnés pour produire un fil gros alors que nous avons besoin de fils fins. Aujourd'hui, nous cherchons un partenaire disposant de cette technologie pour aller plus loin. Malheureusement, il n'en existe pas en France. Nous discutons avec plusieurs sociétés, en Europe, pour mettre en place l'industrialisation de ce fil produit à partir de la cellulose des jeans usagés. »
A suivre...



Informer, sensibiliser, mobiliser

L'enjeu de la sensibilisation au geste de tri, à la seconde vie, et plus largement à l'économie circulaire, nous amène à participer à des événements ou des rendez-vous, à nouer des partenariats en régions comme au niveau national. Autant d'actions qui ont marqué l'année 2019.

TOUTE L'ANNÉE

RE-CYCLAGES

L'exposition itinérante baptisée RE-CYCLAGES, qui a connu en franc succès en 2018, se poursuit en 2019, en France, à Brest, et se développe à l'international, dans 10 villes de Chine !



Le Chapiteau Vert

L'association Le Chapiteau Vert sensibilise le jeune public à travers des spectacles et des jeux pédagogiques sur le thème du recyclage des déchets.



Les Connexions

L'association Les Connexions, qui trie les déchets sur les festivals et les rencontres sportives, a continué cette année son action de sensibilisation au geste de tri.



France Nature Environnement

En abordant la problématique des impacts environnementaux de la filière textile en 2018, c'est tout naturellement que France Nature Environnement s'est rapprochée d'Eco TLC. En plus de partager leurs connaissances, les deux organismes ont initié en 2019 un partenariat visant à soutenir les actions locales pour une meilleure compréhension de la filière ainsi que l'essaimage des bonnes pratiques sur les territoires, notamment via la sensibilisation aux enjeux de l'allongement de la durée de vie des TLC, de leur tri et de leur valorisation.

JANVIER

Signature du CSF Mode & Luxe

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, Franck Riester, ministre de la Culture, et Guillaume de Seynes, président du **Comité stratégique de filière Mode et Luxe** ont signé le Contrat stratégique de la filière le 8 janvier 2019. Articulé autour de six actions structurantes, le contrat doit permettre à la filière de maintenir sa prééminence et lui donner les moyens de sa croissance. Le 6^e volet, « impulser une dynamique vertueuse d'économie circulaire », prévoit le lancement de deux démonstrateurs technologiques de recyclage dans le secteur textile (la chaîne pilote de recyclage mécanique du CETI et l'unité de recyclage chimique de Jeplan/Techtera). Ces deux projets ont, par ailleurs, été soutenus par Eco TLC dans le cadre du Challenge Innovation. Eco TLC, aux côtés des professionnels de la filière Mode et Luxe, est engagé à la mise en œuvre de cette feuille de route, au sein du groupe de travail du 6^e volet.



MARS

Textile, Cap sur le futur

Pour sa 5^e édition, l'Union des Industries textiles (UIT), en partenariat avec la Fondation Théophile Legrand, a organisé du 5 au 13 mars 2019, à Paris, le colloque Textile, Cap sur le futur. Thème de la manifestation : une mode durable présentée comme une nécessité pour la planète et une chance à saisir pour les entreprises du secteur.



AVRIL

25^e édition du Festival de la Jeune Création de Dinan

Pour cet événement, présenté du 12 au 14 avril, Eco TLC était mécène d'un prix spécial « Upcycling » et est intervenu en amont auprès des 12 lauréats afin de promouvoir la création de vêtements durables.



MAI

FASHION GREEN DAYS

Fashion Green Days

Les 23 et 24 mai à Roubaix. Eco TLC était partenaire de la 2^e édition des Fashion Green Days, forum de la mode circulaire, en collaboration avec Nordcrea, qui a pour mission de dynamiser l'écosystème mode et textile régional, et de développer l'innovation sociale et écologique dans la filière textile, mode et habillement. A cette occasion s'est tenu le Plateau Fertile, un atelier textile dédié à l'innovation et la mode circulaire.



Forum international sur les filières REP

Les 2 et 3 juillet 2019 à Paris a eu lieu la deuxième édition du Forum international sur les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP). Avec plus de 400 programmes REP dans le monde, le forum a rassemblé de nombreux acteurs : industriels, collectivités locales, ONG et autres parties prenantes originaires de tous les continents. Après un premier succès en Australie, GlobalPSC s'est associé à l'éco-organisme Dastri pour l'organisation de l'édition 2019 soutenue par un collectif d'éco-organismes français, dont Eco TLC.



JUIN

Assemblée générale d'Eco TLC

L'assemblée générale d'Eco TLC s'est déroulée le 27 juin 2019 en présence des associés de l'éco-organisme. Elle a été suivie d'une matinée d'échanges, animée par Audrey Pulvar, accueillant environ 150 acteurs de la filière, dans le but d'engager une réflexion interactive autour de l'économie circulaire.

JUILLET

Anti_Fashion

Du 4 au 6 juillet 2019, Anti_Fashion organisait une série de conférences ouvertes au public dans le but de sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du tri sélectif des déchets. Au programme aussi, un zoom sur la filière textile, notamment les enjeux de la collecte séparée des TLC usagés, une sensibilisation à l'éco-conception et à l'économie circulaire.

SEPTEMBRE

Who's Next « Impact »

Lors du Who's Next, salon international du prêt-à-porter, réunissant 50 000 visiteurs, du 6 au 9 septembre 2019, Eco TLC a participé au rendez-vous Impact, dédié aux initiatives de la mode éco-responsable. Nordcrea était sollicité avec Fashion Green Days. Un appel à projets a été lancé auprès des exposants. Dix marques ont été sélectionnées afin de les aider à développer visibilité et nouveaux clients.

CETI

Le 19 septembre 2019, le Centre européen des textiles innovants (CETI) a inauguré le démonstrateur français de recyclage mécanique de fibres courtes en présence de 200 professionnels. Les échanges, partages d'expériences et connaissances ont permis à cet événement d'atteindre son objectif : rassembler les acteurs majeurs de la filière émergente de l'industrie du recyclage.

**Paris Good Fashion**

Cet événement a l'ambition de faire de Paris LA capitale d'une mode éco-responsable d'ici à 2024, en créant et animant une communauté ouverte regroupant professionnels du secteur, grandes marques, entrepreneurs, designers, experts, citoyens, afin d'impulser un mouvement et d'agir concrètement. Eco TLC soutient cette démarche. Dans ce cadre, Paris Good Fashion a commencé des travaux pour réaliser une cartographie des acteurs de la mode responsable dans Paris intra-muros. Cet outil en français et en anglais se veut accessible pour les professionnels et le grand public. L'objectif est de valoriser, auprès du grand public et des professionnels, les acteurs parisiens du secteur qui s'engagent en faveur d'une mode soucieuse de son impact environnemental.

**Exposition Parures**

Inaugurée à Roubaix, du 7 septembre au 28 octobre, l'exposition Parures, conçue par Isabelle Quéhé et organisée par Universal Love, présente des pièces d'exception qui conjuguent la mise en valeur des savoir-faire traditionnels et l'inventivité de la haute couture. Créée en collaboration avec des designers du monde entier, cette collection d'objets d'art à porter, simples ou ultra sophistiqués, peut métamorphoser des tenues de tout style. Elle donne une image des savoir-faire contemporaine, visionnaire et mode, à l'heure où il est capital de sauvegarder le travail de la main et de raviver l'héritage artisanal textile. En constante évolution, l'exposition s'enrichit de nouvelles pièces au gré des rencontres avec des designers et des savoir-faire.

OCTOBRE**Campagne #RRR**

Pour la première fois, la campagne de sensibilisation #RRR, pour Réparons. Réutilisons. Recyclons, du 5 au 13 octobre 2019, est une campagne digitale. Portée par Eco TLC, elle rassemble 66 marques autour d'un même souhait : installer le réflexe de la seconde vie des textiles et des chaussures pour atteindre le zéro-déchet.

**Trophées Maisons du Monde**

Eco TLC était présent en tant que partenaire et membre du jury de la 3^e édition des Trophées Maisons du monde, qui promeuvent les jeunes talents et les sensibilisent à l'utilisation de produits durables dans la réalisation du mobilier.

NOVEMBRE**Campagne Ensemble, continuons de recycler**

Il y a un an, le ministère de la Transition écologique et solidaire, Eco TLC ainsi que 12 éco-organismes en charge de la gestion des déchets lançaient la campagne d'information publique « Ensemble, continuons de recycler ». En 2019, les mêmes acteurs ajoutent du contenu et un dispositif digital pour toucher le grand public et plus spécifiquement les jeunes. Quatre personnalités se sont associées à la démarche : Bigflo & Oli, Cyprien, Blaise Matuidi et Inès Reg.

**DÉCEMBRE****L'Open Mode Festival**

Du 13 au 15 décembre 2019, à la Grande Halle de la Villette. Des stylistes ont présenté leurs créations lors de défilés dansés. Eco TLC bénéficiait d'un espace pour un atelier de sensibilisation à la seconde vie des textiles, en lien avec les étudiants de Casa93 et Les Résilientes.



Sensibilisation grand public

La Fibre du tri

Site & réseaux sociaux

Eco TLC est présent sur le web et les réseaux sociaux sur différents supports qui servent d'espace d'expression et de diffusion de l'information auprès du grand public.



Pour Facebook, nous avons **113 K** d'abonnés en 2019 contre **110K** en 2018



Pour Instagram, nous avons **11K** de followers en 2019, contre **8K** en 2018

Un exemple de post qui a le mieux fonctionné sur Instagram est celui du 6 octobre 2019 : en tout

10 607

impressions

(355 likes, 28 commentaires et 26 partages)



LE NOMBRE
DE VISITES
SUR LA FIBRE
DU TRI

1 414 059
vues

sur la période
du 1^{er} janvier 2019
au 31 décembre
2019 contre
951 397
en 2018



Campagnes de communication

Eco TLC a réalisé deux campagnes de communication et de sensibilisation digitales aux deux moments de l'année les plus propices au geste de **tri dans les armoires**, à savoir à l'arrivée du printemps et à la rentrée scolaire.



Pour les performances du temps fort 1

En termes de vidéos vues, nous atteignons un total de 2 434 109*. Nous sommes sur un nombre de **377 992 visites sur le site de la Fibre du tri**.

ZOOM SUR LA CAMPAGNE DIGITALE #RRR

14,2 M de personnes touchées via la campagne*

565 K de vidéos vues*

87 638 de visites du site La Fibre du tri avec

89% de nouvelles visites

8 750 000 impressions sur les réseaux sociaux

(Facebook et Instagram)



* Chiffre Re-mind

La campagne #RRR Réparons. Réutilisons. Recyclons.



Du 5 au 13 octobre 2019,

Eco TLC a lancé une grande campagne de sensibilisation nationale #RRR autour de 3 grands thèmes :

La réparation, la réutilisation et le recyclage.

Réparons, réutilisons, recyclons les Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures (TLC) dont on ne se sert plus. Au près des marques et des consommateurs, #RRR, c'est donner une deuxième vie à nos produits.

La filière engagée !

66 marques de textiles et chaussures qui pour la première fois se sont rassemblées autour de la Fibre du tri (Eco TLC) pour faire de la deuxième vie des produits une évidence autant qu'une nécessité.



66 marques engagées
3 300 points de vente
15 000 collaborateurs

#RRR Un dispositif innovant sur les réseaux sociaux et sur le site La Fibre du tri

Eco TLC a accompagné le grand public en communiquant autour des bons gestes à adopter : posts pour déconstruire les idées reçues ; chiffres clés marquants, témoignages ainsi que conseils pratiques pour bien trier chez soi ; une carte interactive pour trouver le point le plus proche de chez soi ; des adresses de réparateurs et des vidéos pédagogiques.

Un engagement du grand public au rendez-vous et des acteurs de la mode et influenceurs de la mode responsable, comme **Happy New Green et Fashion Revolution France** qui ont relayé les messages de la campagne #RRR.



Les réseaux mobilisés



FACEBOOK

163 posts et un taux d'engagement de 10%



INSTAGRAM

102 posts, 60 stories et un taux d'engagement de 2%



TWITTER

151 posts et un taux d'engagement de 44%



LINKEDIN

53 posts et un taux d'engagement de 44%



1 Français sur 4

a été touché par la campagne #RRR

119 456

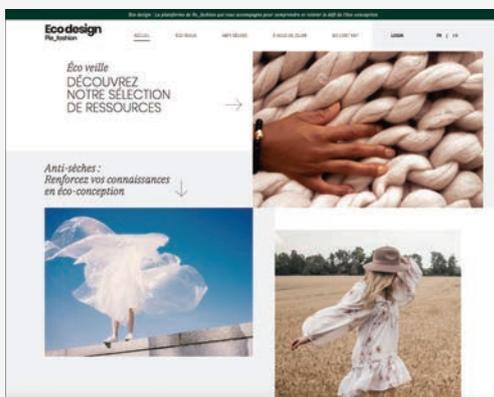
visites et 89% de nouveaux visiteurs

17 868 593

personnes touchées au total

Les perspectives

Si l'année 2019 a marqué un tournant et une accélération décisive, 2020 sera l'année de la transformation pour l'éco-organisme. Panorama du cadre et des projets qui éclairent les nouvelles orientations.



Eco design, le mode d'emploi de l'éco-conception

Nouvelle et inédite, cette plateforme digitale, imaginée par Eco TLC et développée avec des partenaires et adhérents pour coller au mieux à leurs attentes, guide et aide les marques de textiles et chaussures à franchir le pas de l'éco-conception.

www.re-fashion.fr/eco-design/fr

ADÈLE ROUTHIAU RACONTE

Chef de projet Eco design chez Eco TLC

La plateforme Eco design s'adresse aux professionnels de la mode tels que les stylistes, les modélistes, les chefs de produit ou les responsables de collection, car ce sont eux précisément qui ont le pouvoir de concevoir désormais leurs produits de façon éco-responsable.



L'évolution du cadre réglementaire

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (février 2020) donne un grand coup d'accélérateur à la

transition écologique. Elle marque une étape importante pour la filière TLC résolument engagée dans la voie du développement durable et complète les initiatives déjà prises dans ce sens. Eco TLC et 11 fédérations ont corédigé un document synthétique et pédagogique pour décoder ces évolutions : optimiser le cycle de vie des produits mis sur le marché, favoriser le réemploi, allonger la durée de vie des TLC, mieux collecter, intégrer un taux minimal de matière recyclée, préférer le don, bannir la destruction, mieux informer le consommateur, autant d'éléments sur lesquels construire les évolutions.

La relance des travaux de l'Observatoire

Le Comité Observatoire économique, environnemental et social de la filière poursuivra ses travaux en 2020 pour couvrir la connaissance la plus complète possible :

- des coûts et des recettes de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de gestion des déchets de TLC,
- des évolutions des indicateurs clés du fonctionnement et de la performance des différents maillons,
- des impacts à la fois environnementaux et sociaux générés par la filière de gestion des déchets de TLC.

Il s'agira d'intégrer cette année des solutions de traitement et d'analyse des données afin de pallier les limites identifiées les années précédentes et de mieux contextualiser les différents maillons contributifs à la chaîne de valeur. Le comité Observatoire fonctionnera sous le contrôle méthodologique de l'Ademe. Il dressera un bilan annuel des travaux aux ministères d'agrément de l'éco-organisme et à la commission de filière REP.

L'évolution de la nomenclature produits

Pour faire évoluer la nomenclature, les marques adhérentes du Comité Barème poursuivent, au côté d'Eco TLC, 2 objectifs. Faciliter le travail de déclaration (un nouvel extranet est en cours). Capturer plus d'informations afin d'améliorer la lecture et les statistiques, et renforcer ainsi la connaissance et l'évaluation du marché.

L'affichage environnemental

L'affichage environnemental est un outil d'information sur l'empreinte des produits à destination des consommateurs. Trois marques françaises (Decathlon, Okaïdi et Létoil-Tissages de Charlieu) sont déjà pionnières en la matière et affichent depuis quelques mois les notes (ABCDE) de certains de leurs produits. L'ADEME a lancé des groupes de travail pour coordonner cette expérimentation au niveau national et Eco TLC y participe. L'éco-organisme est aussi, toujours aux côtés de l'ADEME, membre du secrétariat technique du PEFCR Apparel & Footwear (Product Environmental Footprint Category Rules). Il s'agit d'un projet stratégique, à l'initiative de la Commission Européenne, qui vise à définir les règles de calcul communes des empreintes environnementales des vêtements et chaussures au niveau européen.

En 2020, Eco TLC devient Re_fashion

- **Parce qu'il est un accélérateur de la transformation de la filière textile, en 2020, l'éco-organisme évolue et change de nom.**
- **Pour mieux promouvoir l'ambition de transformation de toute la filière.**
- **Pour mieux incarner et servir l'élargissement de son périmètre.**
- **Pour traduire la force d'un engagement collectif, qui réunit les professionnels comme le grand public autour d'un référent unique.**
- **Pour devenir le porte-drapeau de leur engagement. Un repère partagé et caution de leurs actions.**
- **C'est une marque de rassemblement : simple, accessible, lisible par tous et mobilisatrice.**

Eco TLC devient
Re_fashion

SÉVERINE MAREELS RACONTE

Directrice RSE Okaïdi, Jacadi Paris et Oxybul

La mise en place de l'affichage environnemental permet de communiquer aux clients l'impact des produits en toute transparence. Cette information leur permet de comparer les produits entre eux et d'orienter leur choix vers une

consommation plus responsable. En complément, nos équipes style, offre et achats disposent d'indicateurs de mesure pour éco-concevoir. Notre démarche d'éco-conception évite de puiser dans des ressources non renouvelables.

Elle vise à sélectionner des fournisseurs plus respectueux de leur environnement et moins énergivores, à choisir des modes de transport moins émetteurs de CO₂ et surtout à sensibiliser nos clients à la consommation durable et responsable.

Les indicateurs clés de perfor

	Agrément 2014 • 2019 Année 1	Agrément 2014 • 2019 Année 2
	2014	2015
Entités adhérentes (entreprises et fédérations)	4 600	4 580
Nombre de contrats d'adhésion	1 650	1 585
Nombre de pièces mises en marché (milliards de pièces)	2,522	2,583
Tonnage correspondant estimé	600 000	600 000
Montant des éco-contributions en millions €	15,8	16,3
Dont part des éco-contributions éco-modulées	0,029%	0,024%
Contribution moyenne par pièce de TLC	0,0063 €	0,0063 €
Contribution en € / Tonne mise en marché	26,30 €	27,20 €
Sensibilisation au geste de tri des citoyens		
Nombre de collectivités inscrites (dont conventionnées)	870	924
Population couverte par collectivités inscrites	37 252 749	42 093 251
Nombre de collectivités conventionnées	522	616
Nombre d'actions de communication déclarées au titre de l'année N-1	996	1 300
Montant des soutiens pour la communication versés au titre de l'année N-1	1 310 438 €	1 939 161 €
Collecte des TLC usagés		
Tonnages collectés	175 000	195 000
Quantité collectée par habitant (en kg)	2,7	3,0
Nombre de PAV (Point d'apport volontaire)	34 650	39 093
Tonnage collecté par PAV	5,1	5,0
Nombre de communes ayant au moins un PAV*		
Population couverte en PAV (nombre d'habitants des communes équipées)	54 702 352	56 724 151
Tri et destination des matières triées		
Nombre de centres de tri conventionnés déclarants / dont France	60 / 43	64 / 50
Tonnages triés / dont France	153 602 / 79 %	179 687 / 81 %
Tonnage moyen par centre de tri	2 560	2 808
% de valorisation des tonnes triées (y compris valorisation énergétique)	99,1%	99,5%
dont : Réutilisation	64,1%	61,9%
Matières à effilocher	20,2%	21,8%
Chiffons d'essuyage	9,3%	9,5%
Combustibles solides de récupération (CSR en valorisation matières)	4,3%	5,0%
Elimination par incinération avec valorisation énergétique	1,2%	1,3%
Elimination sans valorisation énergétique	0,9%	0,5%
Montant des soutiens versés pour le tri	10 817 419 €	12 784 404 €
Etudes et projets de R&D		
Nombre de projets R&D soutenus depuis 2010	18	22
Montant des soutiens cumulés engagés sur la R&D depuis 2010	1,8 M€	2,3 M€

Performance de la filière

Agrément 2014 • 2019 Année 3	Agrément 2014 • 2019 Année 4	Agrément 2014 • 2019 Année 5	Agrément 2014 • 2019 Année 6
2016	2017	2018	2019
4 476	4 400	4 237	4 019
1 536	1 499	1 506	1 519
2,585	2,597	2,645	2,887
624 000	624 000	624 000	648 000
17,6	17,9	21,8	25,6
0,004%	0,279%	0,640%	2,090%
0,0068 €	0,0069 €	0,0083 €	0,0089 €
28,20 €	28,70 €	34,90 €	39,43 €
760	683	679	679
45 186 345	49 625 197	53 997 946	54 647 067
670	599	593	594
1 370	1 121	917	960
1 954 201 €	2 159 387 €	2 337 501 €	2 509 041 €
210 000	223 000	245 000	248 547
3,2	3,4	3,6	3,7
41 793	42 936	45 614	46 066
5,0	5,2	5,4	5,4
		16 247	16 310
57 529 093	58 324 958	58 727 224	58 747 334
64 / 50	68 / 53	68 / 52	63 / 49
181 748 / 83 %	184 494 / 85 %	187 751 / 85 %	196 054 / 81,5 %
2 840	2 713	2 761	3 112
99,7%	99,5%	99,2%	99,5%
58,9%	58,4%	58,2%	57,8%
22,4%	22,5%	22,5%	23,4%
9,5%	9,7%	10,3%	10,1%
7,6%	8,3%	7,7%	7,6%
1,0%	0,7%	0,5%	0,6%
0,3%	0,4%	0,8%	0,5%
12 845 376 €	16 374 088 €	15 532 611 €	16 018 197 €
28	36	43	52
2,8 M€	3,2 M€	3,9 M€	4,2 M€

NB : les valeurs indiquées sont arrondies. *Indicateur créé en 2018



La situation financière

Compte d'exploitation

Produits d'exploitation en €	2018	2019	évolution
Contributions	21 837 783	25 552 842	17%
Autres produits dont reprise provisions	3 137 971	4 513 721	44%
Total Produits	24 975 754	30 066 563	20%
Charges d'exploitation en €	2018	2019	
Charges de soutien au tri	14 976 086	16 018 197	7%
Charges de soutien aux collectivités	5 399 795	4 567 573	-15%
Charges de soutien à la R&D	500 000	801 026	60%
Sous-total charges de soutien	20 875 881	21 386 796	2%
Autres charges d'exploitation	83%	71%	
Autres achats et charges externes, dont :	1 684 604	1 686 769	0%
• honoraires conseil et études et audits	715 637	739 159	3%
• communication	527 993	496 590	-6%
• charges courantes de fonctionnement	440 975	451 020	2%
Impôts et taxes	16 293	13 115	-20%
Charges de personnel	865 088	972 997	12%
Dotation aux amortissements	42 463	138 178	225%
Dotation à provision sur actifs circulants	133 690	318 824	138%
Dotation à provision pour charges futures	926 173	5 599 026	505%
Autres charges dont solde exceptionnel	500 568	4 476	-99%
Sous-total autres charges	4 168 878	8 733 385	109%
Total Charges	25 044 759	30 120 181	20%
Résultats en €	2018	2019	
Résultat net de l'exploitation	-69 005	-53 618	
Produits et charges financières	69 005	53 618	
Impôt société	0	0	
Résultat net	0	0	

Bilan comparé 2018-2019

Actif	2018	2019
Immobilisé		
incorporelles	170 220 €	35 723 €
corporelles		
financières		
Circulant		
stocks		
créances	25 780 720 €	27 535 414 €
valeurs placées	2 208 302 €	2 002 346 €
disponibilités	13 211 181 €	15 441 318 €
charges en avance	13 289 €	21 867 €
Total	41 383 712 €	45 036 668 €

Passif	2018	2019
Capitaux propres		
capital	36 250 €	40 000 €
réserves		
bénéfice		
Provisions	11 414 225 €	17 013 251 €
Dettes		
financières	330 €	300 €
fournisseurs	25 235 105 €	23 038 766 €
fiscales et sociales	4 350 975 €	4 680 641 €
autres dettes	346 827 €	263 709 €
produits en avance		
Total	41 383 712 €	45 036 668 €

Plan financier indicatif 2020

Soutien à la valorisation du tri (hors tri matières)

Nb Tonnes	196 000
Evolution	0 %
Montant total	15 680 000 €

Soutien au développement du tri par l'investissement

Nb Tonnes	2 000
Evolution	
Montant total	100 000 €

Soutien au tri matières + Surcoût logistique

Nb Tonnes	52 500
Evolution	
Montant total	5 250 000 €

Soutien à la communication

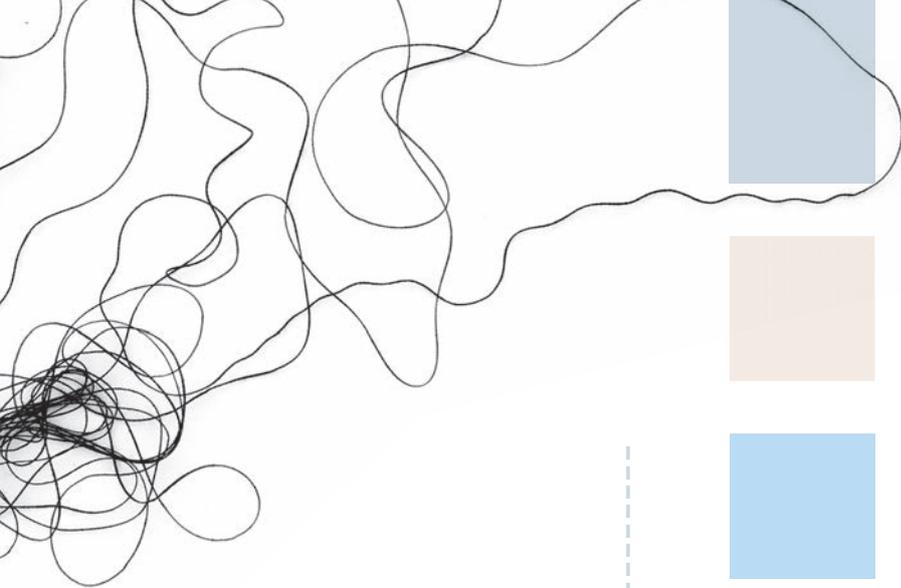
Nb Habitants desservis	45 000 000
Evolution	
Montant total	4 500 000 €

Soutien à la R&D 1 000 000 €

Charges hors soutiens 4 036 000 €

Total Charges 30 576 000 €





Eco TLC au cœur de la dynamique :

- FÉDÉRER
- INNOVER
- VALORISER
- SENSIBILISER
- ACCOMPAGNER
- DÉVELOPPER
- CRÉER DU LIEN
- SOUTENIR



Nous contacter



Eco TLC 4, cité Paradis 75010 Paris

E-mail : communication@ecotlc.fr

Téléphone : **01 85 08 42 38**

www.ecotlc.fr • www.lafibredutri.fr